

# Grand savant et fondateur du dialogue interreligieux P. 5

# CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

PROJET DES LOGEMENTS LPP

## Le ministre ordonne la fin des travaux avant la fin de l'année

Page 5



## LES DIRECTEURS DE LYCÉES ONT BOYCOTTÉ LES RÉUNIONS DE PRÉPARATION DES EXAMENS OFFICIELS

# La colère qui menace le Bac !



*Jamais l'organisation des examens officiels de fin de cycles, dans le secteur de l'Education, n'a été aussi menacée. Les directeurs de lycées passent à l'action, à quelques jours seulement des épreuves, de la 5e et du Baccalauréat. Les enseignants, pour leur part, maintiennent la pression en organisant, hier, un rassemblement devant l'annexe du ministère à Alger Page 2*

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

## Mahrez à un petit but de Madjer



L'homme à la talonnade est le meilleur buteur algérien de l'Histoire de la C1 avec 11 réalisations. **Page 14**

CONSOLIDATION DE LA TRÊVE À GHAZA

## Blinken s'entretient avec Sissi

Le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, qui espère consolider le cessez-le-feu entre Israël et le Hamas palestinien, a rencontré hier le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, dont le pays a joué un rôle central pour faire taire les armes à Gaza. Après s'être efforcé mardi de reconstruire le lien avec les Palestiniens tout en réitérant la volonté de Washington de défendre Israël, M. Blinken s'est entretenu avec M. Sissi, avant de s'envoler pour la Jordanie dans l'après-midi. **Page 11**

CARNETS DE CAMPAGNE

## Clin d'œil au Hirak et aux femmes Page 3





LES DIRECTEURS DE LYCÉES ONT BOYCOTTÉ LES RÉUNIONS LOCALES DE PRÉPARATION DES EXAMENS

# La colère qui menace le Bac !

**Jamais l'organisation des examens officiels de fin de cycles, dans le secteur de l'éducation, n'a été aussi menacée. Les directeurs de lycées passent à l'action, à quelques jours seulement des épreuves, de la 5e, fixée au 2 juin, du BEM arrêtée du 15 au 17 du même mois et à moins d'un mois de l'épreuve cruciale du baccalauréat (20-24 juin).**



**A** l'appel du CNADL (Conseil national autonome des directeurs de lycées), les réunions de coordination avec les walis, à l'effet de préparer les examens de la 5e, du BEM et du Bac, ont été boycottées. A Alger Est et Ouest, comme à Boumerdès, à Msila, à Skikda, à Saïda, à Mascara, à Oran, à Laghouat, à El-Tarf, à El Oued et bien avant à Oum El-Bouaghi, Batna et Ghardaïa, les proviseurs se sont déplacés aux lieux devant abriter lesdites réunions, sans y accéder. Une façon d'exprimer leur attachement au mot d'ordre et du boycott brandi par leur syndicat.

C'est dire la détermination du CNADL à aller au bout de sa menace, au moment où le ministère de l'Éducation nationale, tente tant bien que mal de désamorcer la bombe, mais sans véritables gestes à même d'apporter le calme. Pour preuve, une réunion a eu lieu mardi entre le ministre de tutelle, Mohamed Oudjaout, et les représentants du CNADL. L'espoir d'aboutir à un accord ou, plus au moins, à une prise en charge d'une partie de la plateforme de revendications, en particulier celles ayant trait aux primes et indemnités, s'est envolé. Oudjaout qui, semble-t-il, n'a pas toutes les cartes en mains, n'a rien lâché.

« Le ministre n'a donné aucune réponse claire ou convaincante sur l'ensemble des revendications exposées », affirme le CNADL dans un compte rendu de la réunion. Même lorsque les membres du Bureau national « ont tenté, à travers leurs interventions », de convaincre la tutelle, « sur la nécessité d'accorder une prime ou de revaloriser une prime existante, à l'effet de calmer les esprits de la base et prouver sa bonne intention », Mohamed Oudjaout s'est contenté, selon le syndicat, de dire qu'il allait « plaider la cause devant le gouvernement ». Paradoxalement, la menace qui pèse sur l'examen du Bac ne semble pas inquiéter tant que ça le ministre.

Désormais, à travers le boycott effectif des réunions de préparation dans différentes wilayas, les directeurs de lycées envoient un

message fort au ministre et de manière générale au gouvernement. Un message qui veut latéralement dire qu'ils n'allaient pas faire machine arrière malgré toutes les menaces. Le ministère de l'Éducation a, dans un communiqué, publié mardi, rappelé que la participation aux travaux administratifs de fin d'année et à l'organisation des examens officiels « compte parmi les devoirs légaux auxquels sont soumis les fonctionnaires du secteur, en application des textes législatifs et organiques ». Des mises en garde qui n'ont pas eu d'effets sur la détermination des directeurs de lycées.

Ces derniers réclament, pour rappel, « l'ouverture du dossier de révision du statut particulier », « la révision du régime indemnitaire et des primes » et « l'institution d'une

prime spécifique pour l'encadrement des examens officiels ». Le syndicat appelle, en outre, à « l'amélioration du pouvoir d'achat », au « retour à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge » et à « l'intégration des ouvriers professionnels ». « La réforme du système éducatif, la suppression du régime de contractualisation et le détachement des écoles primaires de la tutelle des collectivités locales », figurent aussi parmi les revendications du CNADL.

Le syndicat a convoqué une session extraordinaire de son Conseil national, pour dimanche prochain, à l'effet de décider des suites à donner à son mouvement. Des assemblées locales devraient se tenir d'ici là pour dégager la tendance de la base.

Aïssa M.

MALGRÉ LA MENACE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION

## Les syndicats organisent leur rassemblement

La Coordination des syndicats qui regroupent quinze entités ont passé outre les menaces du ministère de l'Éducation nationale qui a appelé les enseignants à annuler le rassemblement et revenir sur leur décision de boycott du travail administratif et des examens officiels en organisant des rassemblements, hier matin, devant les sièges des directions de l'Éducation dans plusieurs wilayas.

Les syndicats autonomes de l'Éducation nationale ont tenté, hier, de tenir leur rassemblement national devant l'annexe du siège du ministère de l'Éducation, à Alger, mais ils ont vite été dispersés et repoussés par les forces de l'ordre. Les enseignants ont dû se rassembler un peu plus loin du siège du ministère. « On sait que le pays encourt une crise économique sans précédent, mais les premiers à subir cette crise sont les fonctionnaires, surtout que le pouvoir d'achat des enseignants s'est gravement effondré et place les enseignants dans une situation de précarité extrême », a déclaré le président de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF), Sadek Dziri, lors du rassemblement. « C'est la première fois dans l'histoire de l'Algérie que les enseignants sont empêchés de se rassembler et d'exprimer leurs revendications », regrette Sadek Dziri. Et d'ajouter : « Si on ne s'exprime pas devant le ministère, on s'exprime où ? Si on ne s'exprime pas devant la direction de l'Éducation, on s'exprime où ? On a salué la décision du président de la République pour la révision du statut particulier, mais cela n'est pas suffisant. Toutes nos

actions de protestation ont pour but d'arracher l'amélioration de notre pouvoir d'achat », déclare le syndicaliste. Pour sa part, le porte-parole de CELA, Zoubir Rouina, a indiqué que l'avertissement du ministère n'a eu aucune incidence sur leur action. Pour cette coordination des syndicats, les réunions organisées en cours de semaine entre les syndicats et le ministre de l'Éducation nationale « sont loin de répondre aux revendications urgentes des enseignants » dit-il. Selon lui, la révision du statut particulier « est de la poudre aux yeux » pour cacher les véritables revendications de la corporation qui consiste en la prise en charge du pouvoir d'achat, la révision du statut particulier des personnels de l'Éducation et le rétablissement de la retraite anticipée. Pour cette coordination, les réunions organisées en cours de semaine entre les syndicats et le ministre de l'Éducation « sont loin de répondre aux revendications urgentes des enseignants ». Une réunion de la coordination des syndicats autonomes de l'Éducation s'est tenue hier pour décider du boycott ou non des examens officiels de fin d'année. Pour rappel, lundi dernier, le tribunal administratif d'Alger a interdit le rassemblement des syndicats de l'éducation. De son côté, la tutelle est montée au créneau, mardi dernier et a appelé les enseignants à « annuler le rassemblement » et « revenir sur leur décision de boycott du travail administratif et des examens officiels ». Le ministère de l'Éducation nationale a quant à lui mis en garde mardi dernier contre les retombées pouvant découler de

l'appel de certains syndicats à l'organisation de mouvements de protestation et au boycott des examens de fin d'année, lesquels « risquent de compromettre les efforts de prise en charge des préoccupations du partenaire social ». Alors qu'il poursuit ses efforts en consécration du principe du partenariat social, à travers l'organisation d'une série de rencontres, programmées du 17 au 29 mai, pour la prise en charge des revendications socioprofessionnelles des affiliés aux secteurs, le ministère a précisé, dans un communiqué qu'« il a été surpris par les appels lancés par certains syndicats à l'organisation de mouvements de protestation et au boycott de tous les travaux administratifs et des examens officiels de fin d'année ». Le ministère réitère « son engagement à aller de l'avant, sous la supervision des hautes autorités du pays, dans la poursuite du dialogue sérieux et franc avec l'ensemble des partenaires sans exclusion ni discrimination aucune », le but étant de prendre en charge les préoccupations soulevées « et dont le traitement a été entamé sur le terrain », à l'instar de la prise en charge des arriérés cumulés depuis des années, des diplômés des ENS, ou encore l'élection des commissions de wilayas des œuvres sociales. La tutelle s'est engagée à poursuivre le traitement des dossiers « selon une approche équilibrée et progressive » dans le cadre du respect des textes réglementaires en vigueur, a conclu la même source.

M. T.

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59



CARNETS DE CAMPAGNE

# Tayeb Zitouni fait un clin d'œil au Hirak et Belkacem Sahli lorgne les femmes

**Au sixième jour de la campagne électorale, les panneaux d'affichage commencent à se remplir cahin-caha. Sur les 36 cases réservées aux listes de partis et candidats indépendants, la moitié est déjà occupée.**

La campagne électorale terne jusque-là commence peu à peu à s'emballer. Hormis les envolées lyriques de la majorité de leaders de formations politiques et de tous les leaders des listes d'indépendants qui ne mesurent pas encore leurs paroles et les promesses farfelues qu'ils livrent à la volée aux quelques dizaines de citoyens présents en salles ou en meetings, d'autres leaders plus mesurés reconnaissent la difficulté de la tâche. C'est le cas du président du parti Jil Jadid, Sofiane Djilali, absent les premiers jours, qui a affirmé depuis Batna, que si le peuple prend conscience de la force des urnes, «je suis certain que le changement s'opèrera». Le président du parti Jil Jadid a considéré, à ce propos, qu'il «y a un espoir de changement et sans cet espoir nous n'aurions pas tenté de convaincre les citoyens, les jeunes notamment, de s'impliquer dans ce processus pour choisir des personnes intègres, compétentes et animées par une sincère intention de construire le pays». Il a mis l'accent sur le rôle primordial des citoyens dans l'avènement du changement par les urnes. «Le renouvellement des institutions de l'Etat ne s'opère que sur la base d'une véritable représentation qui permettra à ceux qui aspirent au changement de parvenir au centre de décision par la voie de la légitimité populaire». Faisant un parallèle avec les précédents scrutins, le président de Jil Jadid a estimé qu'il y a une grande différence entre les législatives de 2017 et celles de 2021», expliquant que «la situation politique a changé et nous sommes tenus, en tant que politiciens, d'assumer la responsabilité d'opérer le changement voulu qui commence par le recouvrement de la confiance du peuple envers la classe politique. Le changement désiré par les citoyens s'obtient non pas par la voie de l'abstention, mais au travers des urnes et le choix de candidats compétents», a-t-il ajouté. Surfant sur la vague de l'électorat féminin très sensible aux compliments, le SG de l'ANR, Belkacem Sahli, s'est engagé à Blida, en cas de victoire des listes de son parti, à «proposer des lois pour protéger la femme de toutes formes de violence. L'ANR veillera, en



cas de victoire de ses candidats, à proposer des lois pour protéger les femmes contre toutes les formes de violence, qu'elles soient verbales, physiques ou morales». Il s'est, également, engagé à œuvrer à l'amendement des lois «injustes» qui ne garantissent pas, selon lui, «l'égalité des droits entre la femme et l'homme, en sa qualité de citoyenne de plein droit», signalant que «près de 48% des candidats de son parti sont des femmes, afin de donner à ces dernières, la place qu'elles méritent».

De son côté, la présidente de TAJ, Fatma Zohra Zerouati, a axé son plaidoyer sur le développement de la ressource humaine, le cheval de bataille de Tajamou Al Djazaïr, dit-elle durant cette campagne électorale. «Tout ce que vit l'Algérie comme effervescence est dû au fait qu'on n'a pas réellement axé sur la ressource humaine», a-t-elle déclaré hier à l'émission de la Chaîne III. «Si on ne va pas prendre en charge réellement la ressource humaine sur tous les plans, met-elle en garde, la transition n'aboutira pas à un changement» ajoute-t-elle.

## ZEROUATI FUSTIGE CEUX QUI RABAISSENT LA FEMME

Au sujet de la vie politique, la patronne du TAJ plaide en faveur de sa moralisation par l'instauration d'un système basé sur le mérite et la crédibilité afin d'en finir avec les

anciennes pratiques qui nous ont «vidé la société de ses valeurs. La moralisation de la vie politique passe par la moralisation de la vie publique», a-t-elle insisté. A ce propos, elle exprime son regret devant les discours méprisants de certains candidats qui «rabaisent la femme». Fatma-Zohra Zerouati assure sur l'engagement de sa formation à se battre pour réhabiliter l'acte politique. «Nous avons tenu un discours de vérité devant les électeurs et nous avons fait signer une charte d'engagement et de transparence à tous les futurs députés du parti» dit-elle dans une opération de charme pour faire oublier les années Ghoul. Le successeur de Ahmed Ouyahia au RND, Tayeb Zitouni, a relevé depuis Jijel, l'impératif pour l'Assemblée populaire nationale (APN) de «retrouver son rôle de législateur pour l'avenir du pays et non pour celui des dirigeants». Il a mis en exergue «l'importance pour l'Assemblée nationale populaire de retrouver son rôle de législateur pour l'avenir du pays, et non pour celui des dirigeants en vue de perdurer au pouvoir». Et d'ajouter : «De nombreuses missions attendent les futurs députés pour œuvrer à sortir le pays des crises qu'il traverse, à travers la législation et la proposition de véritables programmes économiques notamment». Il a, dans ce sens, souligné que «les missions du député ne peuvent se résumer à l'immunité parlementaire, la bonne rémunération et l'ap-

probation de tout». Et de poursuivre : «Le Hirak demeure la soupape de sécurité pour la préservation des institutions de l'Etat, même si ce mouvement a été infiltré par certaines parties qui ont tenté de le détourner de sa voie initiale qui a permis d'annuler le cinquième mandat et de traduire en justice les pilleurs de l'argent du peuple». Pour Zitouni, le Hirak «n'a jamais prôné la division ou le régionalisme mais a plaidé en faveur de l'unité du pays». Le SG du FLN Abou El Fadl Baâdji a démenti hier à partir de Sidi Bel Abbès les informations faisant état de l'intrusion de l'argent dans la confection de listes dont il est accusé par certains anciens responsables du parti : «Je démens formellement ces accusations. 99% des candidats choisis sont des têtes nouvelles ostracisées par le passé» dit-il. Le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN) Djamel Benabdeslam a fait observer depuis Tipaza qu'il «n'y aurait pas de solutions politiques hormis la Constitution à même de faire face aux défis et dangers qui menacent l'unité et la sécurité du pays». Benabdeslam a fustigé, par ailleurs, les voix et slogans «malveillants» qui s'en prennent aux institutions de l'Etat en appelant au boycott des élections, estimant que le pays passe par une phase «sensible» qui «rend l'opération de réparation des dégâts causés par la Issaba difficile et compliquée» ajoute-t-il.

Mahmoud Tadjer

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

## La stabilité du pays « domine » le discours électoral

La préservation de la stabilité du pays et l'appel à une participation «massive» aux élections législatives du 12 juin prochain sont les maîtres mots ayant dominé le discours des candidats des partis politiques et des listes indépendantes, durant la première semaine de la campagne électorale. Dès l'entame de la campagne, le président du Front de la nouvelle Algérie (FAN), Djamel Benabdeslam, a donné le «la» en affirmant que la participation de sa formation aux prochaines législatives traduisait «son souci de contribuer à l'édification de la nouvelle Algérie et à la préservation de sa stabilité». Lui emboitant le pas, le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaid, a déclaré que la conjoncture internationale et régionale «requiert de la sagesse et de la clairvoyance pour préserver la cohésion, l'unité et la force de l'Algérie», exhortant les Algériens à se mobiliser pour «faire face aux menaces et complots visant à déstabiliser le pays». D'autres partis et candidats ont esti-

mé, pour leur part, que pour faire face aux menaces de «déstabilisation» qui menacent le pays, il faut se rendre «massivement» aux urnes le jour du scrutin. La participation des citoyens à ce rendez-vous électoral, estime le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, «contribuera à la construction d'une Algérie unie» et constituera une «réponse à tous ceux qui veulent porter préjudice au pays». Dans le même sillage, le président du Mouvement El-Islah, Fillali Ghouini, a affirmé, depuis Relizane, qu'une participation «massive» aux élections législatives du 12 juin, permettrait d'élire un Parlement «légitime et fort» avec des jeunes «nationalistes» et «compétents». Pour le parti du FLN, cette échéance constitue «le seul moyen qui permettra au peuple algérien d'exercer sa souveraineté et la démocratie». Le programme électoral du parti Tajamou Amel al Jazair (TAJ) repose également sur la «restauration de la confiance entre citoyens et le Pouvoir

», a souligné sa présidente, Fatma-Zohra Zerouati, lors d'un meeting à Alger, estimant que sa concrétisation n'est possible qu'après «la rupture avec les anciennes pratiques». Les candidats indépendants en lice pour les législatives du 12 juin disent, eux aussi, vouloir apporter leur contribution au changement en proposant des programmes de développement dans différents secteurs, en vue d'améliorer les conditions de vie des populations. Dans le but d'assurer une campagne électorale sans «dépassements» qui se déroule dans le respect des dispositions du nouveau code électoral, les représentants des partis politiques et des listes indépendantes avaient signé le 18 mai dernier une Charte d'éthique des pratiques électorales, qualifiée par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, de «règles d'éthique devant régir l'action politique».

Synthèse R. N.

ENTRETIEN AVEC ABDELKADER HADDOUCHE, CANDIDAT DANS LA ZONE SUD DE LA FRANCE

# « L'unité et l'espoir »



**Abdelkader Haddouche, vous êtes candidat aux élections législatives du 12 juin dans la Zone II, représentant le sud de la France. Présentez-vous... Et vos colistiers, qui sont-ils ?**

En effet, nous sommes la seule liste indépendante dans toute la France. J'ai 50 ans, natif de Ain Defla, marié à une Algérienne et père de deux enfants. Enseignant universitaire d'électronique et de génie électrique, titulaire d'un doctorat soutenu et obtenu avec une mention «très honorable» en 2005 à l'Université d'Aix-Marseille III. Je suis aussi un militant associatif assidu depuis 25 ans, président de l'Union des universitaires algériens et franco-algériens (Ufac), association très active à Marseille. J'ai été élu député de la communauté en 2012 jusqu'à 2017. A mes côtés, Djazia Leulmi, jeune titulaire d'une licence en sciences économiques, modeste mais très dynamique et engagée pour le pays. Khaled Debib, la cinquantaine, père de trois enfants, diplômé en sciences politiques. Il est aussi très impliqué dans le milieu associatif à Grenoble. Et enfin, Mhedy Sofiane Bougandoura, trentenaire, technicien supérieur en négociation relation client, animateur radio, travaillant dans le social (à la Mission Locale) comme animateur et militant associatif depuis de nombreuses années à Marseille. Un authentique Marseillais très attaché à son pays, l'Algérie, lui aussi !

**Vous et vos colistiers avez choisi de participer en tant qu'indépendants à la compétition. Aucun des nombreux partis politiques algériens ne vous convient ?**

A l'origine, je suis un militant du FLN, le Front de libération nationale, pour les mêmes raisons qui nous ont poussés à opter pour une liste indépendante cette fois-ci : Ne pas tomber dans le piège d'une obédience exclusive en préférant une structure ouverte où la seule exigence politique, c'est le patriotisme. Au FLN, héritier de la Révolution, tous les courants idéologiques qui cohabitent en Algérie étaient représentés. Je considère qu'on peut vivre ensemble en s'entendant sur un SMIG républicain qui place les intérêts de l'Algérie au-dessus de tout.

**Pourquoi liste d'indépendants et non pas du FLN ?**

Je dois préciser que c'est le défunt Abdelhamid Mhri qui m'a donné le goût de l'engagement politique. Aujourd'hui, force est de constater que nous sommes passés de l'époque de la rigueur organique, de la discipline politique et de l'exigence militante à la déchéance éthique, à la faillite intellectuelle, morale et politique.

En effet, le FLN, qui a connu Mehri (et d'autres) comme SG et qui était considéré et respecté par tous pour son engagement, sa vision, sa réflexion et sa probité, a connu, depuis 2013, des SG qui n'avaient ni l'envergure politique et intellectuelle ni l'intégrité morale et encore moins la légitimité

politique, hélas ! Le FLN traverse au moins depuis 2013 une crise de légitimité organique et politique sans précédent.

A chaque temps ses réalités. Les militants sincères ont vu le parti s'écarter ces dernières années de l'exercice politique dans une démarche de compromission avec les milieux d'affaires. Au détriment des patriotes, au détriment de la patrie. Le scandale des élections législatives de 2017 et de la chkara, le fonctionnement actuel du parti avec une direction illégitime et incapable de remettre de l'ordre dans la maison sont autant de signes qui prouvent que le FLN, dans sa version actuelle, reste en total décalage avec la Nouvelle Algérie que nous voulons construire dans le respect des valeurs de Novembre et dans la dynamique de changement du 22 février 2019... En préférant une liste indépendante, nous avons pu, mes colistiers et moi, fédérer nos énergies pour une convergence de points de vue que l'on pense pragmatique et profitable pour nos ressortissants établis à l'étranger ou en Algérie.

**Votre programme est ambitieux : impliquer davantage la diaspora dans le développement économique, l'investissement, la préservation de la culture et de l'identité, le lobbying diplomatique, le soutien aux ressortissants les plus vulnérables... N'est-ce pas surévaluer le rôle du député ?**

Non, au contraire ! L'Algérien, selon nous, n'est jamais assez ambitieux par rapport aux autres communautés nationales qui n'ont ni le même parcours révolutionnaire ni le potentiel économique du sous-continent que l'Algérie constitue en tant que plus grand pays d'Afrique aux ressources naturelles extraordinaires. Sans sous-estimer le capital humain, essentiel. Toutes les diasporas jouent ou tentent de jouer un rôle positif pour leur mère-Patrie. Les Algériens sont en retard en la matière. Il faut qu'on se réveille et qu'on profite du savoir-faire de chacun. Le transfert

technologique peut se réaliser en partie grâce à l'expertise de nos compétences qui évoluent dans les domaines les plus pointus à travers le monde. Il faut cesser de stigmatiser les binationaux, de marginaliser les scientifiques, les techniciens, les chercheurs, les artistes, les sportifs... L'Algérie d'aujourd'hui a besoin de tous ses enfants. C'est le rôle du député au mandat national que de légiférer pour une insertion stratégique de notre diaspora dans le développement du pays. Personnellement, je dis parfois, en blaguant, que si je pouvais rapatrier les descendants des Algériens déportés de Cayenne, je le ferais. Et il suffirait de se rapprocher de ces lointains Algériens pour se rendre compte qu'ils ne demandent que cela. L'attachement à la Patrie algérienne dépasse toutes les théories politiques ou sociales. Il faut capitaliser ce lien sacré, presque mystique, pour servir notre Algérie sauvée de la disparition grâce au combat anticolonialiste de nos aînés. Cela n'est pas un discours. C'est l'Histoire. Notre programme, certes ambitieux, demeure réaliste.

**Vous évoquez le 22 février 2019, la naissance du Hirak. Ne pensez-vous pas que le climat de protestation qui persiste et le front du boycott au nom du Hirak discréditent votre participation ?**

Comme le patriotisme, le Hirak n'est le monopole de personne ! Nous nous sommes soulevés pacifiquement, dans l'unité, contre le cinquième mandat et pour un changement catégorique dans la gestion de la res publica, la chose publique, comme l'appelaient les Romains. Depuis ce jour historique du 22 février, il faut le reconnaître, de grands chamboulements ont été opérés dans le fonctionnement de notre pays. Des intouchables ont été rattrapés par la Justice, de nouvelles règles ont été établies, une nouvelle Constitution a été adoptée par référendum populaire, prenant pour référence les exigences du Hirak en plus des constantes de Novembre

qui restent immuables... Le chef de l'Etat s'est engagé à renouveler les instances élues progressivement. La dissolution d'une assemblée issue de la chkara et l'organisation d'une élection anticipée ouverte à tous est aussi une revendication populaire du 22 février. Au peuple aujourd'hui de s'engager dans le grand chantier de réforme en se soumettant au jeu démocratique universel. Sans chantage ni fantaisie. Mes colistiers et moi nous nous soumettons à la volonté des électeurs sans mentir ni tricher. Celui qui voudra boycotter les élections est libre de ne pas se rendre au consulat ou au bureau de vote. Il faut donc accorder la même liberté à celui qui veut voter et soutenir notre liste pour un mandat d'action et de résultats. Pour ma part, je veux être le député de l'UNITE et de l'ESPOIR.

Le Hirak ne doit pas devenir un mouvement populiste et nihiliste mais il doit être une force réaliste et pragmatique de propositions. Pour nous, entre le populisme de certains et nihilisme des autres, nous, nous avons fait le choix du réalisme politique. Car un changement politique profond nécessite en effet d'une volonté politique réelle de la part de ceux qui détiennent la décision amis aussi de la sagesse et de l'esprit de responsabilité, du sens de l'intérêt général et de la Patrie.

La dynamique de février 2019 doit bâtir l'Algérie de nos enfants, prospère et ouverte sur le monde, à la hauteur de ses potentialités et de sa densité historique.

**Comment s'est déroulée cette première semaine de campagne ? On vous a vus sur Facebook activer dans des quartiers de Marseille...**

Votre attention nous rassure et confirme la toute puissance des réseaux sociaux. En effet, nous agissons sur le terrain en essayant de répercuter ces moments de contacts avec notre communauté à travers les réseaux sociaux. La France sort à peine du confinement, nous menons une campagne de proximité dans la mesure du possible. Campagne pour la participation d'abord, campagne pour notre liste évidemment ! Pour l'instant, tout va plutôt bien, de nombreux jeunes nous ont surpris en nous accordant une écoute attentive, en nous confiant leurs tourments, des personnes d'âge mûr nous ont fait part de leurs soucis. Beaucoup nous ont assurés de leur soutien. Les plus critiques vis-à-vis du scrutin qui ont dialogué avec nous ont reconnu la cohérence de notre démarche, de notre engagement. C'est une première réussite quand on défend la stabilité de l'Algérie, la culture de la tolérance, le rêve démocratique. Il y a tout de même un fossé entre les discours du Net et la réalité. Les élections législatives du 12 juin sont un enjeu de rupture qui suscite des réactions diverses entre les participationnistes et les boycotteurs sans oublier la frange des indifférents. Nous savons que les absents auront encore une fois tort et nous serons, pour notre part, présents ! En espérant la présence du maximum d'électeurs pour le bien de notre Algérie à tous.

**Propos recueillis par Nordine Mzala**

## Conditions de voyage vers l'Algérie : Tollé chez les émigrés

Les conditions draconiennes de voyage annoncées, après la bonne nouvelle de la réouverture des frontières, ont suscité un tollé général chez la communauté algérienne établie à l'étranger. Des appels au boycott des élections circulent en guise de protestation, ce qui affecte la campagne électorale déjà difficile dans ce contexte de crise sanitaire. Le candidat de la Zone Sud de la France, Abdelkader Haddouche, réagit lui aussi en son nom et au nom des nombreux ressortissants qui ont manifesté leur déception.



## L'appel solennel d'un candidat à la députation, Abdelkader Haddouche, au Président de la République

«Je suis révolté comme la plupart de mes compatriotes suite aux dernières décisions annoncées par le gouvernement au sujet de la réouverture des frontières. Autant la première annonce a suscité beaucoup d'espoir et a pu apaiser les esprits, après plus d'une année de fermeture à cause de la crise sanitaire planétaire, autant les mesures draconiennes imposées paraissent irréfléchies ou très mal inspirées voire irresponsables. Ces mesures qui auront des conséquences fâcheuses sur le budget et le programme de congés des

familles, ont provoqué une immense colère chez notre communauté à travers le monde. Une colère que je partage totalement bien évidemment ! Je souhaite que le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, intervienne et corrige le tir car ce dispositif de prévention sanitaire n'est pas viable pour les voyageurs dont de très nombreux Algériens qui doivent pouvoir rentrer dans leur pays et en sont maintenant dissuadés. C'est un appel solennel que j'adresse au Président de la République, certain qu'il réagira positivement.»



## PROJET DES LOGEMENTS LPP

**Le ministre ordonne la fin des travaux avant la fin de l'année**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a donné hier des instructions «fermes» pour finaliser le projet de logements LPP (Logement promotionnel public) avant la fin de l'année en cours, a indiqué un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Présidant une réunion d'évaluation consacrée à la présentation d'un bilan sur les programmes de logements LLP et LPL (Logement promotionnel libre), que supervise l'Entreprise nationale de promotion immobilière ENPI ? Ont pris part à cette réunion le Secrétaire général du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, de la Cheffe de cabinet du ministère, du DG de l'Habitat, de la Directrice générale de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, du DG de l'ENPI, ainsi que les Directeurs régionaux de l'ENPI.

**PROCÈS EN APPEL DE L'ANCIEN WALI DE TIPASA Report au 16 juin**

La cour d'Alger a décidé hier de reporter au 16 juin le procès en appel de l'ancien wali de Tipasa, Mustapha Layadhi, condamné à une peine de quatre ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million de dinars dans une affaire de corruption, et ce, à la demande de sa défense en raison de la maladie de l'accusé absent de l'audience. Dans la même affaire, l'ancien Directeur du Domaine de la wilaya de Tipasa, Ali Bouamrane, a été condamné en première instance à deux ans de prison ferme et une amende de 1 million de dinars, avec gel de ses comptes bancaires. L'ancien conservateur foncier de la wilaya de Tipasa, Ismail Korichi, a été, quant à lui, acquitté des griefs retenus contre lui dans cette affaire. Les propriétaires du groupe Attia Electronics (les frères Bachir, Hamid Lyes et Souhil) ayant bénéficié d'indus avantages grâce à leur relation avec le wali Layadhi ont été condamnés à une peine de deux ans de prison ferme chacun, assortie d'une amende de 1 million de dinars avec la confiscation de leurs biens et actes. Le tribunal de Sidi M'hamed a rendu également une décision d'inéligibilité pour une durée de cinq ans à l'encontre des accusés Layadhi et Bouamrane, lesquels ont aussi été condamnés à verser un montant de 100 000 DA à titre de dommages et intérêts au profit du Trésor public.

**ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE ENTRE BOUKADOUM ET SON HOMOLOGUE ITALIEN****La délimitation des frontières maritimes évoquée**

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a évoqué mardi dernier dans un entretien téléphonique avec son homologue italien, Luigi Di Maio, plusieurs questions régionales d'intérêt commun dont la délimitation des frontières maritimes entre les deux pays. «J'ai évoqué, dans un entretien téléphonique avec mon homologue Luigi Di Maio, ministre italien des Affaires étrangères, nombre de questions relatives au dialogue politique bilatéral, outre des questions régionales d'intérêt commun», a écrit le ministre dans un tweet. «L'entretien a porté également sur la délimitation des frontières maritimes entre les deux pays», a-t-il précisé.

## COMMÉMORATION DE LA MORT DE L'EMIR ABDELKADER

**Grand savant et fondateur du dialogue interreligieux**

*Le rôle de précurseur des valeurs universelles, associées souvent à la civilisation occidentale, ont valu à l'humaniste Emir Abdelkader une notoriété mondiale et une reconnaissance sans cesse renouvelée, après plus d'un siècle de son décès, a affirmé hier à l'APS la SG de la Fondation Emir Abdelkader, Zohour Assia Boutaleb.*

L'Emir Abdelkader était un résistant chevaleresque à l'invasion coloniale, mais aussi et surtout un grand savant, croyant, fondateur du dialogue interreligieux, soufi, poète et pionnier du droit humanitaire et des droits de l'homme», a déclaré Mme Zohour, précisant que ces valeurs lui ont valu des témoignages d'intérêt et reconnaissances sans cesse renouvelés. En effet, l'Emir Abdelkader, qui a combattu le colonisateur français pendant 17 ans (à partir de 1832 alors qu'il n'avait que 24 ans), a pris l'initiative de rédiger un règlement dans lequel il imposa à ses soldats le respect absolu des prisonniers français, et ceci bien avant les conventions modernes relatives au droit humanitaire qui datent de 1949, a-t-elle affirmé, à l'occasion de la commémoration du décès de l'Emir Abdelkader (26 mai 1883). Les valeurs d'humanisme qu'incarnait l'Emir Abdelkader ont ainsi été reconnues par les plus grands dignitaires et hommes d'Etat de cette époque à l'image du président Abraham Lincoln, de la reine Victoria, de Napoléon III, du Sultan Abdulmejid 1 et du tsar Alexandre II, qui lui ont décerné des décorations et autres honneurs. Des hommages appuyés ont été également rendus à l'Emir par des hommes de lettres comme Rimbaud, Victor Hugo, Robert Browning et William Thackeray pour sa pensée et ses actions humanitaires avant même la fondation du mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Sa notoriété et son humanisme avant-coureur notamment ont valu à l'Emir qu'une ville de l'Etat de l'Iowa aux Etats-Unis d'Amérique porte son nom, comme aussi des places et des avenues, de Mexico à l'île de la Réunion, d'Alger à Paris, d'Amboise à Bordeaux, à Pau, à Caracas, à Damas et Brousse. Mme Boutaleb a rappelé, en outre, qu'Henri



Dunant, considéré comme le fondateur, en 1863, du mouvement de la Croix-Rouge internationale, s'est aussi référé à l'humanisme qu'incarnait l'Emir Abdelkader dans une correspondance. «Ainsi, on a coutume d'associer l'émergence du droit humanitaire avec la création de la Croix-Rouge par Henry Dunant en 1863. On oublie cependant que ce dernier, qui a fait de longs séjours en Algérie, n'a pu ignorer que dès 1843, l'Emir a fait adopter à un congrès de 300 dirigeants de la résistance, en pleine guerre, son code pour la protection des prisonniers», a-t-elle relevé. Ce code révolutionnaire a interdit la torture et les mauvais traitements et banni l'exécution des prisonniers français désarmés. Les prisonniers de guerre devaient, ainsi, être traités avec humanité, quelle que soit leur religion ou leur nationalité. «De même, on a tendance à associer l'initiative de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 aux

Occidentaux, mais on ne se remémore pas toujours le fait que ce concept fut institué, neuf décennies plus tôt (en 1860), par l'Emir Abdelkader quand il était en exil en Syrie pour sauver les minorités chrétiennes (plus de 12 000 personnes), vouées à une extermination certaine, lors des événements de Damas», a-t-elle fait observer. Mme Boutaleb a cité, à ce propos, des observateurs étrangers qui demandèrent à l'Emir pourquoi il avait pris de tels risques pour sauver des chrétiens, alors que c'était aussi des chrétiens qui avaient envahi et mis à feu et à sang son pays l'Algérie. L'Emir a répondu qu'il avait combattu les troupes françaises 17 années durant, non pas parce qu'elles étaient chrétiennes, mais du fait qu'elles avaient envahi son pays. Quant aux sauvetages des chrétiens en Syrie, il s'était simplement conformé aux enseignements de l'islam, et avait agi dans le respect des droits de l'humanité. **Synthèse R. N.**

**RÉUNION DU COMITÉ D'ORIENTATION DU NEPAD L'Algérie représentée par le ministère des Affaires étrangères**

Le SG du ministère des Affaires étrangères, Chakib Rachid Kaid, a pris part, mardi dernier par visioconférence, aux travaux de la réunion de haut niveau du Comité d'orientation du Nepad, indique le ministère dans un communiqué. Outre l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'agenda économique et social de l'Afrique, cette rencontre a examiné le suivi et la réponse continentale à la pandémie du Covid-19 et a discuté des

voies et moyens à même de renforcer la résilience de l'Afrique face à cette crise sanitaire, précise le communiqué. La réunion a également arrêté les critères devant régir la désignation du nouveau Directeur exécutif de l'agence de développement de l'Union africaine (Auda-Nepad), ajoute le communiqué. Bâti sur les principes de partenariat et de leadership africain, le Nepad, sous l'impulsion de son comité d'orientation, a permis à l'Afrique

de s'approprier son agenda de développement de manière significative grâce à une meilleure coopération avec ses différents partenaires. Lancé en 2001 dans le cadre de la renaissance africaine, le Nepad, dont l'Algérie est membre fondateur, s'est attelé à réunir les conditions nécessaires en vue d'accélérer l'intégration régionale de l'Afrique, d'éradiquer la pauvreté ainsi que de réaliser une croissance économique durable et inclusive.

**GROUPE GÉOPOLITIQUE DE L'AFRIQUE DU NORD DU PAP Le Parlement algérien a été élu à la présidence**

Le Parlement algérien a été élu mardi dernier à la présidence du groupe géopolitique de l'Afrique du Nord au Parlement panafricain (PAP), a indiqué mardi le Conseil de la nation dans un communiqué. «Dans le cadre des travaux de la 4e session ordinaire de la cinquième législature du PAP, le groupe géopolitique de l'Afrique du Nord s'est réuni mardi 25 mai 2021 pour discuter des candidatures présentées au nom du groupe en vue d'occuper des postes au sein des instances et commis-

sions du PAP» précise la même source. Il a été convenu de «proposer la candidature d'un membre du Parlement mauritanien et d'un autre membre du Parlement libyen au poste de vice-président du PAP, en attendant la tenue du vote en plénière». Lors de la première réunion du groupe géopolitique de l'Afrique du Nord, sous la présidence de l'Algérie, l'ambassadeur adjoint de l'Etat de Palestine en Afrique du Sud a été autorisé à «solliciter le soutien du groupe pour permettre à la Palestine d'obtenir

le statut d'observateur auprès du PAP. Les parlementaires africains ont fait part de leur soutien au droit inaliénable du peuple palestinien à l'instauration de son Etat avec Al-Qods pour capitale», a indiqué le communiqué. A noter que le continent célèbre la Journée mondiale de l'Afrique, coïncidant avec la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le 25 mai 1963, une occasion pour organiser des manifestations visant à consolider le rapprochement entre les peuples africains.



DOMAINE DE LA ROBOTIQUE

**Les start-ups invitées à participer à une compétition**



Baptisée «League of Robotics», la première édition de la compétition nationale de robotique aura lieu le 31 juillet prochain au Palais de la culture Moufidi Zakaria d'Alger, a indiqué hier un communiqué de la société organisatrice. Parrainée par le ministère de la Culture et des Arts ainsi que par le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-ups, le but de ce rendez-vous est de «valoriser les nouvelles technologies, de vulgariser les sciences techniques et d'offrir des opportunités aux étudiants et jeunes diplômés», a précisé la start-up «Techmology». Cet événement est «le premier du genre» en Algérie, selon l'organisateur, précisant que la manifestation accueillera des «participants talentueux, bosseurs et créatifs venant des quatre coins du pays». Cette compétition s'articule autour de l'innovation, la créativité et l'originalité dans le domaine de la robotique, a ajouté le communiqué. Concernant les règles de la compétition, les participants devront concevoir deux robots: l'un autonome et l'autre téléguidé et chacun devra franchir une partie du parcours tracé par les organisateurs et représentant la carte de l'Algérie s'étendant de Tamanrasset à Alger et divisée en deux parties. La première phase de la compétition consiste à ramasser différents minéraux et les mettre dans leurs usines respectives en utilisant le robot téléguidé, tandis que le robot autonome devra, au cours de la deuxième phase, surmonter des obstacles naturels et passer en revue quelques sites touristiques en Algérie, a conclu le communiqué.

R. E.

REDEVANCE D'EXTRACTION MINIÈRE

**La date de paiement prorogée au 30 juin**



L'Agence nationale des activités minières (Anam) annonce aux opérateurs miniers que la date butoir de paiement de la redevance d'extraction minière exercice 2020 fixée au 30 avril de chaque année au titre de l'exercice précédent conformément aux dispositions de l'article 134 de la loi minière n° 14-05 du 24 février 2014, a été prorogée exceptionnellement jusqu'au 30 juin. Rappelons également que l'Anam a annoncé pour l'ensemble des opérateurs miniers détenteurs de permis miniers que la taxe superficielle a été instituée par la loi n°14-05, portant loi minière, est exigible annuellement. A ce titre, les sociétés concernées sont tenues de procéder au paiement de cette taxe, au plus tard le 30 juin de l'année en cours. Les ordres de perception permettant de s'acquitter de la taxe superficielle pour l'exercice 2021, sont disponibles au niveau de l'Anam et peuvent être retirés du dimanche au jeudi.

R. E.

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGES 2020-2021

**La CNMA propose ses produits d'assurances**

*En vue d'assurer la réussite de la campagne moisson-battages 2020-2021, la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a annoncé hier dans un communiqué le lancement de produits d'assurances adaptés pour la circonstance et l'organisation de caravanes de sensibilisation au profit des agriculteurs et des professionnels du secteur.*

«**F**idèle à sa mission dans l'accompagnement des céréaliculteurs, la CNMA assure pour la campagne céréalière moisson-battages la prévention, le suivi assurantiels et de protection des outils de production des agriculteurs et des propriétaires de moissonneuses batteuses», a-t-elle précisé dans son communiqué. Dans le cadre de la sensibilisation et de l'information des céréaliculteurs et des propriétaires de moissonneuses batteuses, la CNMA organise des caravanes de sensibilisation via un réseau réparti sur tout le territoire national, et qui compte 67 caisses régionales (CRMA) et 533 Bureaux locaux de proximité. Ces caravanes sont organisées en vue d'informer les professionnels du secteur et plus particulièrement les producteurs de céréales sur les couvertures d'assurances que la CNMA commercialise dans ce créneau. Parmi ces produits d'assurance, elle a cité le produit «Incendies des récoltes», «l'assurance combinée Incendie grêle, inondations» et «l'assurance matériels agricoles dont la moissonneuse batteuse». «La souscription d'un des contrats d'assurance permet aux céréaliculteurs et les propriétaires de moissonneuses batteuses de bénéficier gratuitement de mesures d'accompagnement dont des extincteurs avec recharge et des tarifs attractifs avec paiement du contrat d'assurance par facilité, a-t-elle fait savoir. En plus de ces avantages, la CNMA met à la disposition des céréaliculteurs des experts agronomes CRMA pour leur fournir, à titre gratuit, des conseils de prévention ayant trait à la gestion de leurs activités agricoles avant et durant les opérations de moisson-battages. Pour que le risque «ne soit plus une fatalité», la CNMA assure que «l'assurance est l'acte le plus approprié afin d'éviter des



pertes et des dommages économiques potentiels». Selon le communiqué, les caravanes de sensibilisation que la Mutualité agricole organise sur le terrain, en collaboration avec les principaux acteurs du secteur agricole, dont les Directions des services agricoles, les Chambres d'agriculture, l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), les Instituts et les Coopératives des céréales et légumes secs (CCLS), les PMAT ainsi que la Gendarmerie nationale et la Protection civile permettront d'accompagner les agriculteurs dans leur itinéraire et de les sensibiliser sur l'importance d'une campagne moisson-battages réus-

sie». Un programme déterminé a été mis en place conjointement par les Directions techniques CNMA et CRMA, et qui prévoit à titre d'exemple pour la CRMA de Ouargla une caravane de sensibilisation sur les Incendies des récoltes dans les communes de Si Khouiled et N'Coussa. Pour les CRMA de Bouira, Ain Bessam et Sour El Ghozlane, ce sera dans les communes d'El Asnam, M'Chedallah, Bir Ghablou et Bordj Khriss, a fait savoir la CNMA. S'agissant de la CRMA de Batna, une journée est prévue dans l'exploitation agricole Mokrane Adnane à Tazoult, a conclu le communiqué.

Hafid Mesbah

CIMENTERIES DU GROUPE GICA

**La consommation électrique réduite de 10 %**

Dans le cadre de l'optimisation de l'utilisation de l'énergie préalable à la transition énergétique, le groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) a réussi à réduire de 10% la consommation électrique au niveau de ses cimenteries, a indiqué le Directeur du développement industriel du groupe, Merzak Zebboudj. «Les efforts consentis par Gica au cours des cinq dernières années ont permis le passage de la consommation spécifique d'électricité pour produire une tonne de ciment de 127 à 115 kilowatts/heure, ce qui équivaut à une

réduction de 10%», a précisé à l'APS Zebboudj en marge de la clôture de la 11e édition du Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable, qui s'est déroulé au Centre des conventions d'Oran. «Gica a adopté un plan de consommation énergétique visant à réduire autant que possible la consommation de l'électricité dans la production du ciment, qui a donné des résultats satisfaisants», a-t-il souligné, ajoutant que le groupe compte atteindre une réduction de 20% supplémentaires dans les 5 prochaines

années. Par ailleurs, le Directeur du développement industriel de Gica a indiqué que le groupe a réduit sa consommation de gaz (moins utilisé que l'électricité) de 10% également. Cette démarche permet un gain écologique, mais aussi économique, soit une réduction des charges de l'ordre de 6 ou 7%, a-t-il expliqué. Le groupe Gica ambitionne de s'ériger comme modèle en matière de consommation énergétique, partant du constat que la première phase du plan d'action dans la réduction de la consommation a été fructueuse, a-t-il noté.

R. E.

REMBOURSEMENT PAR LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

**L'Anade accepte 283 dossiers**

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) a accepté 283 dossiers d'entreprises en difficulté, relatifs au remboursement de plus de 44 milliards de centimes et ce, après l'examen de 500 dossiers déposés par des représentants des banques, a indiqué un communiqué de l'Anade. La même source indique que l'Anade a tenu une 6e séance de travail de la Commission de garantie, composée de représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes prometteurs et de l'Anade chargée de l'examen de ces dossiers, avec la

programmation de séances chaque semaine et l'examen de pas moins de 500 par séance. Lors de la séance tenue aujourd'hui, le traitement de 212 dossiers a été reporté, car les entreprises en question sont toujours en activité. Il s'agit donc de les accompagner par l'Anade par un rééchelonnement de leurs dettes à la faveur de plans de charges pour la relance de leurs activités. La même source fait état, également de la régularisation définitive de deux dossiers par des propriétaires de micro-entreprises à travers le paiement de leurs créances auprès des banques et de l'agence. Trois

dossiers ont été renvoyés aux banques, car ne remplissant pas les conditions de remboursement, a-t-on précisé. A ce titre, l'Anade a indiqué que le nombre global des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été examinés lors de 6 séances, s'élève à 3 015. Ces séances sont en application des axes de la nouvelle stratégie mise en place pour la relance du dispositif Anade et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté à travers le remboursement de leurs dettes ou la relance de leurs activités, selon le cas.

R. E.



## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

# 9 narcotrafiquants arrêtés et près de 25 quintaux de kif saisis

**Neuf (09) narcotrafiquants ont été arrêtés et près de 25 quintaux de kif traité et 14200 comprimés psychotropes ont été saisis par les détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) et les services de la Gendarmerie nationale et des Gardes frontières de la 2e et 3e Régions militaires (RM), durant la période du 19 au 25 mai, a indiqué hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).**

« Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie Nationale et des Gardes-frontières ont arrêté au niveau des territoires des 2e et 3e Régions Militaires, 09 narcotrafiquants et saisi 24 quintaux et 98 kilogrammes de kif traité et 14 200 comprimés psychotropes que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc », affirme le communiqué du MDN. La même source ajoute que, durant la même période, « 17 autres narcotrafiquants ont été interceptés et 29 kilogrammes de kif traité et 5 580 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres Régions Militaires ».

Par ailleurs, « des détachements de l'ANP

ont arrêté à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et Tindouf, 331 individus et saisi 11 véhicules, 220 groupes électrogènes, 100 marteaux piqueurs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 491 sacs de mélange d'or brut et de pierres », souligne le même communiqué, ajoutant que « (07 autres individus ont été arrêtés et 05 fusils de chasse, 02 pistolets automatiques et (29412) unités de différentes boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Tébessa, Sétif, Biskra, El Oued, Rélizane et Bouira ». « Dans un autre contexte, les Gardes-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à (16498) litres à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Tindouf et Bordj Badji Mokhtar, alors que 180 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Djanet, Tlemcen, Ouargla, Biskra et Béchar », ajoute le commu-



niqué du MDN, rappelant les « nobles missions » des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire (ANP), dans la

défense et sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces.

S. A/APS

## ACCUSÉ DANS DEUX AFFAIRES DE VOL DE MAGASINS Un individu condamné à 5 ans de prison

Les éléments de la sûreté de daïra de Hammam Bou Hadjar ont arrêté un individu, spécialisé dans les vols de magasins, a indiqué hier le communiqué des mêmes services.

L'opération est rendue possible, grâce à une plainte déposée par une des victimes selon laquelle son magasin a fait l'objet d'un vol, a ajouté la

même source. Les services d'enquête et de recherche ont entamé leurs investigations très poussées qui se sont révélées payantes, et ont conduit à l'arrestation du suspect, répondant aux initiales B.K, âgé de 28 ans, a ajouté le communiqué.

Après parachèvement des procédures légales, en vigueur, le mis en

cause a été présenté devant le procureur de la République, près tribunal Hammam Bou Hadjar.

Il a été condamné à 5 ans de prison, et 100 000 DA, pour deux affaires de vol, a conclu le communiqué.

S.A.

## COLLOQUE NATIONAL SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE Cap sur la consolidation de la prise de conscience

Le commandement de la gendarmerie nationale a abrité mardi un colloque national sur la sécurité routière, sous le slogan « Réalité de la sécurité routière en Algérie : perspectives et défis » a indiqué, mardi le communiqué de ce corps de sécurité. Ont prit part à ce colloque des représentants des différents organismes activant dans le domaine de la sécurité routière et de nombreux enseignants universitaires et cadres de la GN spécialisés en sécurité routière. « Cette rencontre nationale vise à consolider la prise de conscience quant à la sécurité routière sur les réseaux des routes, à tra-

vers la participation de tous les organismes et secteurs et le diagnostic des insuffisances en matière de sécurité routière, en dépit des efforts consentis » a noté la même source.

Il a également, d'après le commandement de la gendarmerie nationale pour objectif d'évaluer la concrétisation effective des solutions suggérées, notamment en ce qui a trait à la consolidation du cadre juridique, la prise en charge des aspects matériels et techniques en vue de l'application des textes juridiques y afférents, ainsi que la formulation des propositions

et mesures devant être prises, en vue de réduire les risques des accidents de la circulation. Selon la même source, cette conférence permettra de mettre en place les futurs plans d'action pour chaque organisme, afin que le dénominateur commun soit la concrétisation de la complémentarité dans les missions et les actions tracées et mises en œuvre. En guise de conclusion, des recommandations ont été mises en avant par les intervenants, dans le but de promouvoir la sécurité routière sur les réseaux de routes.

S.A. / APS

### ORAN

#### Démantèlement d'une bande criminelle

Les services de police de la wilaya d'Oran ont démantelé une bande criminelle impliquée dans le trafic de produits pharmaceutiques aux propriétés anesthésiques et saisi 2 762 comprimés, a-t-on appris mardi, auprès de la sûreté de wilaya. L'opération a été réalisée suite à l'exploitation d'informations parvenues au service de wilaya de la police judiciaire selon lesquelles des membres d'un réseau criminel hors wilaya, composé de deux personnes, dont un repris de justice s'apprêtait à écouler des substances psychotropes dans la ville d'Oran. Après la surveillance des activités de cette bande criminelle, un plan mis en œuvre s'est soldé par l'arrestation des deux individus à bord d'un véhicule au niveau du rond-point El-Bahia, selon la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya d'Oran. La fouille minutieuse du véhicule des suspects a permis aux policiers de découvrir une quantité de 2.580 comprimés et une somme de 9.000 DA qui ont été saisies, a-t-on indiqué. L'extension de compétence et la perquisition dans le domicile d'un des deux suspects dans une wilaya limitrophe a permis de découvrir une autre quantité de 182 comprimés et une somme de 7.000 DA, également issue des revenus de ce trafic, ainsi qu'une arme blanche, qui ont été saisis, a-t-on encore fait savoir. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des deux suspects, qui seront traduits devant la justice sous l'accusation de formation d'une bande criminelle, transport, stockage, détention et commercialisation de produits pharmaceutiques aux propriétés anesthésiques sans autorisation, selon la même source.

APS

Qahwa fi goubli |

## Qu'est-ce qu'on ne s'est pas marré ?

Tu te souviens lorsque tu m'avais commandé un papier sur le train de nuit alors que j'étais en poste à Annaba pour le compte du prestigieux et non moins défunt hebdomadaire "Algérie-Actualités" A.A pour les intimes ? Qu'est-ce qu'on ne s'est pas marré ? J'ai réussi la gageure de t'arracher, ce jour-là, un véritable fou-rire, toi d'habitude si réservé et si peu enclin à se dilater la rate...Mais tu avais un magnifique sourire pourtant accompagné souvent de ce geste machinal lorsque tu te lissais la moustache en guidon. Tu ressemblais plutôt à un jeune premier, toujours élégant, toujours bien mis avec une tête d'intello qui te seyait si bien. Il m'en souvient encore, toujours à propos

de ce fameux papier que j'avais commis, lorsque tu m'avais "interpellé" sur le caractère désuet du mot pécaire emprunté à la "chèvre de monsieur Seguin"; tu m'avais demandé tellement avec tact et diplomatie que j'avais fini par céder et te laisser toute la latitude pour ce faire. En fait, tu reproduiras le papier "historique" in extenso. Alors qu'aujourd'hui, autres temps autres mœurs n'est-ce pas, n'importe quel zigoto se permettra, avec une insoutenable légèreté de te sabrer pour reprendre le jargon de la profession...C'est que le journalisme mon cher Tahar n'est plus ce qu'il était...Dieu que nous sommes frustrés de bonne littérature ! comme et surtout la tienne

malgré ton humilité légendaire et ton éclectisme avéré surfant avec un égal talent sur tous les registres. Mais sans doute est-ce cela qu'on te reprochait et qui dérangeait tant de zombies...Or une tête pensante aussi pleine et aussi bien faite que la tienne ne meurt jamais. Et je pèse mes mots. Ces mêmes mots que tu savais tant sculpter et ciseler avec toute l'immensité de ton génie. En tout cas moi je suis fier de t'avoir connu hélas l'espace d'un relais fugace comme tous les gens qu'on aime et qu'on croit immortels. Tu te souviens lorsque tu m'avais commandé un papier sur le train de nuit ?

Amar Zentar

## DJELFA

# Le musée du scout baptisé du nom du Chahid Mohamed Bouras

*Le musée du scout de Djelfa a été baptisé, mardi dernier, du nom du Chahid Mohamed Bouras, lors d'une cérémonie présidée par le commandant général des anciens Scouts musulmans algériens (SMA), Mustapha Saâdoune.*

Cette initiative, inscrite dans le cadre de la célébration de la Journée nationale des scouts musulmans, consacrée dernièrement par le président de la République, réunit la famille des scouts qui célèbre le premier musée algérien dédié au mouvement scout, a indiqué M. Saadounne, dans une déclaration à l'APS en marge de cette cérémonie. Ce même responsable, qui a souligné l'importance de cette structure muséale, a invité tous ceux qui détiennent des documents ou autres produits liés au scoutisme à le remettre au musée du Scout de Djelfa. Il a, également, réitéré ses remerciements au président de la République, pour avoir institué cette Journée nationale des scouts musulmans, à l'occasion du 80ème anniversaire de la mort au champ d'honneur du fondateur des SMA, le commandant Mohamed Bouras. «Une décision qui dénote de la grande importance accordée au mouvement scout algérien, qui est historiquement lié au Mouvement national, à l'Association des Oulémas algériens et à toutes les organisations qui ont consenti des sacrifices considérables pour la patrie», a-t-il dit. Cette initiative du



président de la République «incite le mouvement scout à travailler davantage», a souligné M. Saadounne. Ce musée du scout de Djelfa, considéré comme un acquis pour le mouvement scout national «renferme, au niveau de son hall, toute l'histoire du mouvement scout, à l'échelle mondiale, en passant par le mouvement scout arabe puis national,

avant d'arriver à son émergence à l'échelle locale (Djelfa)», a souligné, à son tour, le responsable de ce musée et un de ces membres fondateurs, Ahmed Boukhelkhal. Cette structure, inaugurée en 2018, expose, également, différents objets et équipements utilisés par les scouts, ainsi que des photos et documents relatifs au mouvement

scout national, mais aussi régional et mondial. A noter que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait approuvé, lors de la réunion périodique du Conseil des ministres du 18 avril dernier, l'institution de la journée du 27 mai, date d'exécution du chahid Mohamed Bouras, Journée nationale des scouts musulmans afin d'en faire une halte pour se rappeler les sacrifices de ce mouvement, préserver la mémoire nationale et renforcer la solidarité nationale. Il s'agit, aussi, d'exprimer la volonté de l'Etat de développer le mouvement éducatif fondé sur le volontariat qui inculque l'esprit de générosité et de leadership. Né le 26 février 1908 dans la ville de Miliana, le Chahid Mohamed Bouras est le fondateur des Scouts musulmans algériens (SMA). Il a été fusillé par les forces coloniales françaises le 27 mai 1941 à Hussein Dey (Alger). Mohamed Bouras a fondé le premier groupe scout "El Falaah" en 1935 puis la Fédération des scouts musulmans algériens en 1939 et a consacré sa vie à la formation des jeunes algériens et à la diffusion des valeurs de lutte, de rigueur et de discipline dans les rangs des SMA.

APS

## MÉDÉA

## Plusieurs structures scolaires lancées «prochainement»

Plusieurs structures éducatives seront lancées «prochainement» en réalisation, à travers différentes localités de la wilaya de Médéa, en vue de renforcer le parc scolaire et couvrir des zones enclavées dépourvues en structure d'accueil, a-t-on appris, mardi dernier, auprès des services de la wilaya. Ce nouveau programme de réalisation concerne, selon la même source, plus de 40 structures, couvrant les trois paliers, est appelé, une fois concrétisé, à faire face à la demande croissante en places péda-

gogiques, notamment au niveau des agglomérations urbaines à forte concentration d'habitants. Les zones enclavées du nord-est, l'est et le sud de la wilaya, qui accusaient un déficit en matière de structures d'accueil des élèves du premier palier (primaire) vont également bénéficier de ce programme, de sorte à assurer aux enfants de suivre un enseignement de base et réduire, surtout, de déperdition scolaire au niveau de ces zones, a-t-on signalé. Ainsi, il est prévu de doter, d'ici deux ans, le secteur de

l'Education de 21 nouveaux groupes scolaires, qui seront implantés exclusivement en zone rurale, 13 établissements d'enseignement du cycle moyen et 7 lycées, a précisé la même source. Huit localités vont abriter ce programme, en l'occurrence Médéa, Berrouaghia, Ouzera, Ksar-el-Boukhari, Mezghena, Beni-Slimane, Souagui et Ouamri, a-t-on indiqué, ajoutant qu'une procédure de choix de terrain pour implanter ces projets a été déjà lancée afin d'accélérer la réalisation dudit programme.

## TIPASA

## Ouverture d'un troisième guichet de finance islamique

La Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) a annoncé hier dans un communiqué l'ouverture à Tipaza de son troisième guichet de la finance Islamique. «La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) annonce l'ouverture de son troisième guichet de la Finance Islamique au niveau de l'agence principale 448 au chef lieux de la wilaya de Tipaza (Cité administrative en face la wilaya), le jeudi 27 mai à partir de 10h», a précisé la même source. La BADR propose 14 produits conformes aux préceptes de la Charia islamique, destinés à tous les segments de la clientèle (particuliers, professionnels et entreprises), a précisé cette banque publique. Ces produits sont réparties en deux grandes catégories, la première concerne les produits d'épargne et de placements de fonds (le compte chèque islamique, le compte courant islamique, le livret épargne islamique, le livret épargne islamique « Istithmari », le livret épargne islamique « Istithmari Fellah » et le livret épargne islamique « Achbal ») alors que la seconde catégorie concerne les produits de financement (Mourabaha matériel roulant, Mourabaha exportation, Mourabaha travaux, Mourabaha ghelatti, Mourabaha matière première, Mourabaha production agricole, Mourabaha équipements professionnels, Mourabaha marché public), a ajouté le communiqué.

## GHARDAÏA

## Incendie au parc communal

Un incendie s'est déclaré lundi dans un des hangars du parc communal, situé dans le quartier périphérique de Bouhraoua à Gharadaïa, a indiqué mardi dernier la protection civile dans un communiqué. L'intervention rapide des équipes de sapeurs-pompiers a permis de circonscire le feu et maîtriser l'incendie qui n'a fort heureusement pas fait de victimes ni de blessés. Seulement des dégâts matériels limités ayant touché un stock d'ordinateurs, de climatiseurs, de tables hors d'usage et une dizaine de vélos, quatre motos et un véhicule ainsi que des transformateurs usités, ont été enregistrés a-t-on précisé, relevant que les sapeurs-pompiers ont pu sauver d'autres hangars et du matériel roulant des flammes. Une enquête a été ouverte par les autorités compétentes afin de déterminer les causes exactes de l'incendie.

## HÔPITAL DE BOUHMAMA (KHENCHELA)

## Ouverture d'un service d'hémodialyse

Un service d'hémodialyse a été ouvert au sein de l'hôpital Houari Boumediene de la commune de Bouhmama (wilaya de Khenchela), a-t-on appris mardi dernier auprès du directeur local de la santé et de la population (DSP). Dans une déclaration à l'APS, Lazhar Mordjane a précisé que la mise en exploitation du service d'hémodialyse et de traitement de l'insuffisance rénale, équipé de cinq (5) appareils nécessaires à la prise en charge des malades, a été présidée par le wali, Ali Bouzidi. Ce nouveau service est destiné à prendre en charge des dizaines de patients souffrant d'insuffisance rénale des différentes communes de

la daïra de Bouhmama, a indiqué le même responsable, soulignant que cette initiative aura pour objectif d'atténuer la pression exercée sur le service d'hémodialyse de l'hôpital de la commune de Kais. Dotée également de matériel médical haut de gamme et d'une station de traitement des eaux, cette structure de santé, a-t-il fait savoir, est encadrée par un personnel médical composé d'un néphrologue et de médecins généralistes ayant bénéficié d'une formation pratique visant à se familiariser avec l'usage des appareils d'hémodialyse, en plus d'infirmiers et de techniciens de la santé. L'ouverture de ce service d'hémodialyse

au sein de l'hôpital de Bouhmama contribuera à améliorer les conditions de prise en charge de cette catégorie de malades qui bénéficient actuellement de séances d'hémodialyse au sein des hôpitaux Ali Boushaba et Ahmed Ben Bella, situés au chef lieu de wilaya et dans deux unités conventionnées privées, a précisé le DSP. Dans ce même contexte, l'ouverture de ce genre d'unités à travers plusieurs infrastructures sanitaires publiques locales, permettra d'épargner le déplacement aux malades insuffisants rénaux, plus de 300 au niveau de la wilaya, vers les hôpitaux des daïras et des wilayas limitrophes, selon la même source.



## LA BIODIVERSITÉ

# Un outil de développement durable

*Il est illusoire de pouvoir traiter de l'importance de la biodiversité dans un simple article, mais plutôt pour sensibiliser le grand public sur l'apport du droit national et international à cette thématique et souligner les efforts faits par l'Algérie dans ce domaine.*

Plus de 70% des habitants des zones rurales des pays sous-développés ont recours pour leur alimentation et leurs soins aux plantes. Depuis la décennie 1990 les ressources financières des pays en vie de développement s'amenuisent et il est urgent d'accorder plus d'intérêt aux ressources biologiques et tirer profit des avantages qui découlent de leur utilisation. L'intérêt à accorder aux ressources biologiques visera surtout la préservation des semences, des plants et leur aspect génétique surtout. Il en sera de même pour une meilleure maîtrise des produits de terroir, rompus aux conditions climatiques et des reliefs particuliers des régions du pays, pour permettre d'asseoir durablement les bases de la sécurité alimentaire.

Le 22 mai de chaque année est consacré Journée internationale de la biodiversité depuis 1992, en commémoration de la signature de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique dite « CDB » adoptée à Rio de Janeiro le 5 juin 1992. 193 pays font partie de la convention, signée par l'Algérie le 13 juin 1992 et ratifiée par décret présidentiel n°95-163 du 6 juin 1995. Plusieurs slogans sont usités lors de la commémoration de cette journée et le plus percutant est : « Nos solutions sont dans la nature ».

La Convention sur la diversité biologique (CDB) se fixe trois objectifs à savoir la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des éléments qui la constituent, le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et la Conservation de la biodiversité. Dans ce volet l'Algérie a fait des efforts importants notamment au plan de la législation par plusieurs lois comme celle relative à l'aménagement et au développement durable du territoire (2001), à la protection et à la valorisation du littoral (2002), à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable (2003), à la protection des zones de montagne dans le cadre du développement durable (2004), à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts (2007), aux aires protégées (2011), à la pêche et à l'aquaculture (2001 et 2015), à l'orientation agricole (2008) et aux ressources biologiques (2014). La loi n 06-14 du 14 novembre 2006 relative à la protection et à la préservation de certaines espèces animales menacées de disparition Cette législation a été renforcée par la création ou la révision de statuts et prérogatives des institutions et organismes de la protection de l'environnement et de la nature, le Centre national des technologies de production plus propre (CNTPP) en 2002, l'Agence nationale des déchets (AND) en 2002, le Centre national de développement des ressources biologiques (CNDRB) en 2002, l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD) en 2002, le Centre national de formation environnementale (CNFE) en 2002, le Commissariat national du littoral (CNL) en 2004, l'Agence nationale des changements climatiques (ANCC) en 2005 et le ministère des énergies renouvelables en 2020.



### ETAT DE LA BIODIVERSITÉ EN ALGÉRIE

La biodiversité algérienne (naturelle et agricole) compte environ 16000 espèces, mais l'économie algérienne n'en utilise que moins de 1 % de ce total. En matière d'agro biodiversité, les investigations vont réserver beaucoup de surprises à l'avenir. En effet, les inventaires des différents taxons en cours sont très prometteurs. A titre d'exemple, les prospections en vue de l'inventaire variétal du palmier dattier, phoenix dactylifera, qui ont concerné 14 régions naturelles du Sud algérien, ont permis de mettre en évidence l'existence de pas moins de 940 cultivars différents

Selon des informations communiquées par la Direction générale des Forêts, l'Algérie compte 3.139 espèces floristiques, dont 1.611 sont considérées comme rare à rarissime, ce qui totalise près de 51 % de flore algérienne menacée de disparition, Il a été recensé 289 espèces « assez rares », 647 espèces « rares », 640 espèces « très rares » et enfin 35 espèces « rarissimes ». Des indicateurs tant qualitatifs que quantitatifs mettant en relief le risque et les menaces qui pèsent sur la biodiversité. Les différents états des lieux dans ce volet ciblent les principales causes que sont la dégradation des habitats naturels, suite au développement de l'infrastructure, de l'urbanisation croissante, des incendies récurrents, des défrichements des écosystèmes fragiles, de l'érosion des sols, de la sécheresse prolongée, de l'exploitation anarchique du potentiel naturel biologique et de l'impact des changements climatiques.

La biodiversité faunistique est également caractérisée par d'énormes potentialités comme une faune sauvage, endémique à la région africaine et un potentiel cynégétique. C'est un potentiel appréciable constituant une banque de gènes non encore modifiés

par l'homme. Le pays recèle 483 espèces animales recensées dont 23 espèces (13 mammifères, 07 oiseaux, 03 reptiles), classées menacées de disparition en vertu de la loi n 06-14 du 14 novembre 2006 relative à la protection et à la préservation de certaines espèces animales menacées de disparition. Sur les 229 espèces protégées en vertu de décret exécutif 12-235 du 24 mai 2012 fixant la liste des espèces animales non domestiques protégées, 53 espèces de mammifères, 124 espèces d'oiseaux, 46 espèces de reptiles et 06 espèces d'amphibiens.

### STRATÉGIE DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Au plan stratégique il y a lieu de noter l'élaboration, avec l'appui du PNUD, d'une stratégie nationale à moyen terme intitulée Stratégie et programme d'action nationaux pour la biodiversité (Spanb) 2016-2030. C'est le premier document de référence contenant des orientations pour la diversité biologique en Algérie. C'est dans le cadre des engagements internationaux de l'Algérie sous le pilotage du ministère chargé de l'Environnement avec la contribution de l'ensemble des secteurs concernés que cette stratégie a été adoptée. Elle repose sur 21 objectifs et 113 actions.

La loi 14-07 du 9 août 2014 relative aux ressources biologiques est venue conforter la stratégie en traitant de l'accès aux ressources biologiques et du partage des avantages visant à mettre ainsi un terme à un vide juridique préjudiciable pour l'économie nationale. Cette loi devrait être complétée par les textes d'application. Une fois cette loi totalement mise en application, l'utilisation du potentiel national en ressources biologiques peut contribuer énormément à la sécurité alimentaire du pays et à la croissance du produit intérieur brut (PIB). Le

complément du dispositif juridique a été élaboré par des experts nationaux et internationaux à travers 6 ateliers en 2019 et les projets de texte finalisés seront incessamment soumis aux autorités compétentes.

Pour la protection des espèces menacées de la faune et de flore, de nombreuses aires protégées ont été créées. Il s'agit notamment de neuf parcs nationaux : El Kala (80.000 ha) ; Theniet El Had (3.016 ha), Djurdjura (18.550 ha), Chréa (26.585 ha), Belezma (26250 ha), Gouraya (2086 ha), Taza (3807 ha), Tlemcen et enfin le Tassili et le Hoggar avec de très grandes superficies couvrant respectivement 11 et 15 millions d'hectares.

En outre, quatre réserves naturelles sont en voie de création. Il s'agit des réserves de Beni-Salah (2000 ha), des Babords (23.000 ha), de Mergueb (125.000 ha) et enfin de la Macta (zone humide avec une superficie de 20.000 Ha). Quant aux réserves de chasse, elles sont au nombre de quatre : Djelfa (32000 ha), Mascara (7000 ha), Tlemcen (40.000 ha) et Zéralda (17.000 ha).

L'Algérie fait partie d'une des huit zones géographiques considérées comme zones de diversification secondaires et donc comme zones disposant d'un haut potentiel de variabilité génétique. En outre, du fait de l'immensité relative de son territoire, l'Algérie dispose d'un large éventail d'écosystèmes différents, ce qui multiplie de manière plus que proportionnelle la diversité de ses ressources génétiques. Des menaces latentes pesaient depuis plusieurs décennies déjà sur la diversité biologique et la société n'a pas su les prévenir et encore moins les contrer. En conséquence, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest du pays, la biodiversité est soumise en permanence à de multiples formes de dégradation et d'appauvrissement. Les menaces pèsent sur toutes les composantes et sur tous les niveaux de la biodiversité.

K. A.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
 République Algérienne Démocratique et Populaire  
 وزارة السكن والعمران والمدينة  
 Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la Ville  
 مديرية التعمير، الهندسة المعمارية والبناء والتوليات الجارية  
 Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Bouira

N°Immatri/culation Fisca] : 098110019102735

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 07/2021/DAUC/2021**

La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Bouira, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation des travaux d'Amélioration urbaine à travers les communes de la wilaya de projet:

Commune	Projet
AIT LAAZIZ	Lot n 13 : Aménagement urbain (ALOUACHENE) 2 <sup>ème</sup> tranche,

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres national ouvert ayant une qualification en cours de validité dans le domaine de BTPH (cat 1 et plus) activité principale ou secondaire travaux publics peuvent soumissionner en retirant le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Bouira (Cité administrative Drais El Bordj-Bouira) après paiement de 2000 DA auprès du trésorier de la Wilaya de Bouira compte n° 208.009 ligne 759 ou CCP n° 3000.26 défil.

Tous les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes:

**1- Un dossier de candidature**

- Déclaration de candidature.
- Déclaration de probité.
- Le statut pour les sociétés.
- Casier judiciaire : en cas d'un casier judiciaire avec jugement, le soumissionnaire doit le présenter dans la soumission initiale.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :
  - 1- Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification dans le BTPH (cat 01 et plus) activité principale ou secondaire travaux publics.
  - 2) capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans.
  - 3) capacités techniques : moyens humains et matériels, références professionnelles

**2- Une offre technique**

- Déclaration à souscrire.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un métré technique (moyens humains et matériels, intitulé du projet, maître d'ouvrage, montant, délai).
- Cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

**3- Une offre financière**

- La lettre de Soumission
- Bordereau des prix unitaires
- Détail quantitatif et estimatif

Les offres doivent être déposées au siège de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Bouira - Cité Administrative, Drais El Bordj Bouira.

La date de dépôt des offres est fixée au 15<sup>ème</sup> jour à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP de 08h00 à 12h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale, la durée de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La séance d'ouverture de plis est publique et aura lieu le dernier jour de la date de dépôt à 13h30 au siège de la DUAC de Bouira, Cité administrative, Drais-E-Bordj, Bouira.

La validité des d'offre est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois conformément à l'article 98 et prorogé systématiquement d'un mois pour l'entreprise attributaire conformément à l'article 99 du décret présidentiel n°13/207 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation services publics.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture qui aura lieu le dernier jour de la date de dépôt à 13h30.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière -sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

<< Appel d'Offres National Ouvert N° 07/2021/DAUC/2021 >>  
 Amélioration urbaine à travers les communes de la wilaya  
 Lot n 13 : Aménagement urbain (ALOUACHENE) 2<sup>ème</sup> tranche à AIT LAAZIZ.  
 « A ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »  
 et adressée à :  
 Mme LA DIRECTRICE DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA  
 CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BOUIRA  
 Cité administrative Drais El Bordj-BOUIRA

LA DIRECTRICE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA DE LAGHOUAT  
 DIRECTION DE L'EDUCATION  
 AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 062021

NIF : 097403019(0)0442  
 Intitulé de l'opération : Etude, Suivi, Réalisation et Equipement d'un (01) Collège Base 5/200R Laghouat (Bordj Soudani)  
 N° Opération : F.S.D.R.S./302.089/2021.103/19/08

La direction de l'éducation de la wilaya de laghouat lance un avis d'appel d'offre ouvert pour "L'équipement d'un Collège Base 5/200R Laghouat (Bordj Soudani)", Répartis Selon les lots suivants:

Désignation des lots	Qualification des fournisseurs
Lot N°1 : MOBILIER SCOLAIRE (F)	Fabricants, Importateurs, grossistes
Lot N°2 : MOBILIER DE BUREAU (F/P)	Fabricants, Importateurs, grossistes
Lot N°3 : PETIT MATERIEL DE CLASSE (F)	Fabricants, Importateurs, grossistes
Lot N°4 : URSO MATERIEL DE CLASSE (F-P)	Fabricants, Importateurs, grossistes
Lot N°5 : CLIMATISATION (F/P)	Fabricants, Importateurs, grossistes
Lot N°6 : EQUIPEMENTS DE PROTECTION ET DES INCENDIES (F/P)	Fabricants, Importateurs, grossistes

Les fournisseurs intéressés et qualifiés (Fabricants, grossistes) peuvent retirer les cahiers des charges, auprès de la DIRECTION DE L'EDUCATION, (OASIS NORD) WILAYA DE LAGHOUAT  
 Observation : chaque fournisseur doit être titulaire d'un registre de commerce portant l'activité de vente ou fabrication des équipements objet de ce cahier.  
 - Les soumissionnaires peuvent participer dans un lot ou plus.  
 L'offre est présentée sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que " offre à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres "

" Etude, Suivi, Réalisation et équipement d'un (01) Collège Base 5/200R Laghouat (Bordj Soudani) " Lot N° ..... : ..... Et l'adresse du maître d'ouvrage.  
 Cette enveloppe principale comportera (03) Trois autres enveloppes scellées.

**Enveloppe de dossier de candidature** : qui porte la mention - **Dossier de candidature** - et doit comporter les pièces suivantes :  
 - Déclaration de soumissionnaire dûment remplie, datée et signée - Déclaration de probité dûment remplie, datée et signée - copie de statut pour les sociétés, attestations justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal de comptes sociaux pour les sociétés, NIF+NIS, **capacités professionnelles** - Copies de registre de commerce électronique - **capacités financières** - extrait de rôle après ou avec sans légal de paiement ( Non inscrit au Fichier National des Fraudeurs ) - copie des bilans financiers des 03 dernières années: 2018,2019,2020 - Références bancaires (Solvabilité Bancaire) - **capacités techniques** : - mise à jour CNAS et CASNOS - attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics.

**Enveloppe de l'offre technique** : qui porte la mention - **Offre technique** - et doit comporter les pièces suivantes :  
 - déclaration à souscrire - cahier de charge portant à la dernière page la mention manuscrite ( lu et accepté ) et signée - formulaire précisant le délai de livraison - planning de livraison - Un métré technique justificatif - formulaire précisant le délai de garantie - service après vente ( pour LOT: N° 02, 04,05) - Les certificats de conformité, (pour LOT: N° 02,04,05) - Catalogue ou Cahier pour LOT: N° 04,05

**Enveloppe de l'offre financière** : qui porte la mention - **Offre financière** - et doit comporter les pièces suivantes : - Lettre de soumission remplie, signée et datée - bordereaux des prix unitaires, signés et datés - devis quantitatif et estimatif, signés et datés  
 NB : - Joindre ces pièces qui permettent d'évaluer l'offre technique (Voir l'annexe 26 de ce cahier charge)  
 - les pièces accompagnant les soumissionnaires doivent être lisibles et valides.

La date limite de dépôt des Offres est fixée au 21<sup>ème</sup> jour, qui court à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à 13 h 30 mn.  
 Les offres doivent être déposées dans les délais requis auprès de LA DIRECTION DE L'EDUCATION (OASIS NORD) WILAYA DE LAGHOUAT.  
 L'ouverture des plis s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué et -dehors en présence des soumissionnaires, le jour et l'heure indiqués avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à 14 h, en cas de cette date coïncide avec un jour férié la date d'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant.  
 Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 111 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

NB : le présent avis sera lieu d'information aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis



Votre quotidien  
 chaque jour  
 chez votre buraliste



AL-QODS

## Report d'une audience sur l'expulsion de familles palestiniennes

La justice israélienne a reporté hier une audience consacrée au sort de familles palestiniennes menacées d'expulsion par des colons israéliens à Al-Qods occupée. Une quarantaine de Palestiniens sont menacés d'éviction au profit de colons dans le quartier de Silwan, situé près de la Vieille ville. Hier, le tribunal de district d'Al-Qods a décidé de reporter une audience dans cette affaire, le temps d'étudier une demande des familles réclamant «l'avis du procureur général», a indiqué à l'AFP leur avocat Yazid Qawaar. «Il est évident que le gouvernement (israélien) soutient le projet des colons et donc le procureur général doit prendre ses responsabilités», a-t-il accusé. Selon Yazid Qawaar, le tribunal pourrait annoncer sa décision dans la semaine. Des dizaines de personnes ont manifesté hier en soutien à ces familles devant le tribunal, où étaient déployés de nombreux policiers israéliens. Au cœur du procès: la propriété foncière de terres sur lesquelles sont construites des maisons dans lesquelles vivent des Palestiniens mais qui sont convoitées par des colons, dans le secteur palestinien de la ville d'Al-Qods, illégalement occupé et annexé par Israël. D'après la loi israélienne, si des juifs peuvent prouver que leur famille y vivait avant la guerre de 1948, ils peuvent demander à ce que leur soit rendu leur droit de propriété. Une telle loi n'existe toutefois pas pour les Palestiniens ayant perdu leurs biens pendant la guerre.

MALI

## Président et Premier ministre de transition ont démissionné



Le Président et le Premier ministre de transition maliens ont démissionné après leur arrestation lundi par les militaires dans ce qui s'apparente à un deuxième coup d'Etat en neuf mois, ont indiqué un collaborateur de l'homme fort du pouvoir et un membre d'une mission internationale. Le président Bah Ndao et son Premier ministre Moctar Ouane «ont démissionné devant l'arbitre», la mission de médiation internationale actuellement au Mali, a dit Baba Cissé, conseiller spécial du colonel Assimi Goïta. «Les négociations sont en cours pour leur libération et la formation d'un nouveau gouvernement», a-t-il ajouté. Un membre de la délégation internationale a confirmé sous couvert d'anonymat à un autre correspondant de l'AFP que le président de transition avait démissionné. Cette délégation s'est rendue mercredi matin au camp militaire de Kati, à une quinzaine de kilomètres de Bamako, pour rencontrer les deux dirigeants qui y sont retenus depuis leur arrestation. Le colonel Goïta a indiqué mardi avoir écarté les deux hommes en les accusant d'avoir formé un nouveau gouvernement sans le consulter alors qu'il est le vice-président en charge des questions de sécurité, attribution primordiale dans un pays pris par la tourmente de la propagation djihadiste et des violences en tous genres.

## CONSOLIDATION DE LA TRÊVE À GHAZA

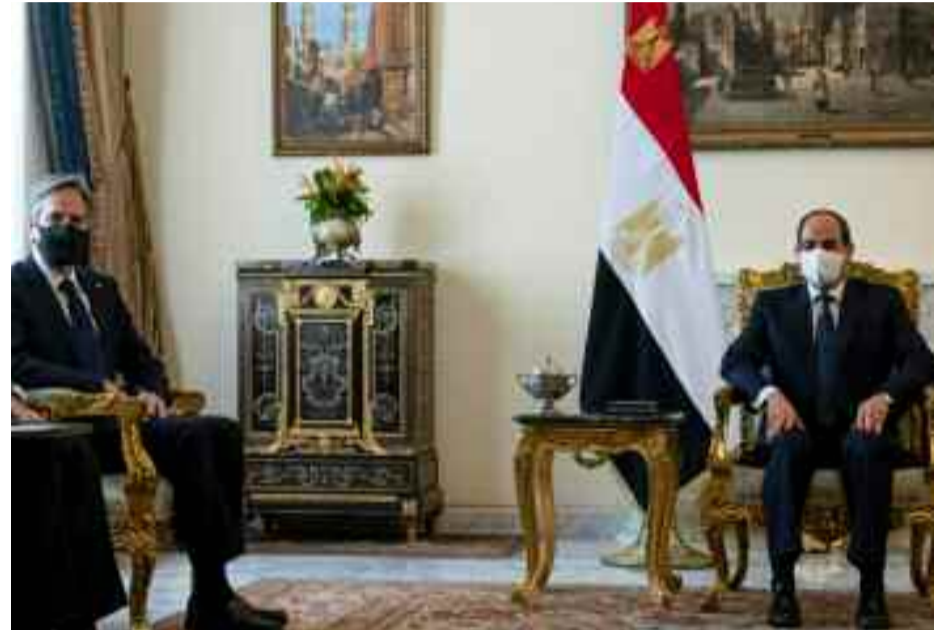
# Blinken s'entretient avec Sissi

*Le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, qui espère consolider le cessez-le-feu entre Israël et le Hamas palestinien, a rencontré hier le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, dont le pays a joué un rôle central pour faire taire les armes à Gaza. Après s'être efforcé mardi de reconstruire le lien avec les Palestiniens tout en réitérant la volonté de Washington de défendre Israël, M. Blinken s'est entretenu avec M. Sissi, avant de s'envoler pour la Jordanie dans l'après-midi.*

En Jordanie, M. Blinken sera reçu par son homologue Ayman Safadi et le roi Abdallah II. L'entretien avec M. Sissi a duré environ une heure quarante cinq minutes, selon le département d'Etat. Sameh Choukri, ministre des Affaires étrangères, et Abbas Kamel, patron des renseignements égyptiens (GIS), qui ont joué un rôle actif mais discret dans les négociations, étaient également présents. Hier matin, avant de partir pour l'Egypte, il a rencontré le président israélien, Reuven Rivlin, qu'il a félicité sur Twitter pour sa «promotion de la coexistence, de la tolérance et de la paix». M. Blinken a confirmé dans un communiqué que les Etats-Unis étaient «en train de fournir» une aide de «plus de 360 millions de dollars (293 millions d'euros)» aux Palestiniens, dont 38 millions d'aide humanitaire (31 millions d'euros).

### AIDE ÉCONOMIQUE

Il a également dit «travailler avec le Congrès» américain pour fournir une aide économique et au développement de 75 millions de dollars (environ 61 millions d'euros). Une aide d'urgence de 5,5 millions de dollars (4,5 millions d'euros) pour la bande de Gaza, sévèrement touchée par les bombardements israéliens, est également prévue. L'enclave pauvre, densément peuplée et sous strict blocus israélien depuis près de 15 ans, est gouvernée par le Hamas. L'aide ne doit pas aller au Hamas, «qui n'a apporté que misère et désespoir à Gaza», a affirmé M. Blinken dans son communiqué. Mardi, M. Blinken s'est entretenu avec le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, à Jérusalem puis avec le président palestinien, Mahmoud Abbas, à Ramallah en Cisjordanie occupée, assurant qu'il souhaitait «reconstruire» la relation des Etats-Unis avec les Palestiniens, tout en reconnaissant le «droit» d'Israël de se défendre. Le secrétaire d'Etat américain a également renouvelé le soutien de l'administration américaine à «une solution à deux Etats», israélien et palestinien, mise de côté par l'administration de



Donald Trump. Même son de cloche à Londres, où le chef de la diplomatie britannique, Dominic Raab, a relevé, en amont d'une visite mercredi dans la région, le soutien du Royaume-Uni à «une solution à deux Etats comme étant le meilleur moyen de parvenir à une paix durable». Du 10 au 21 mai, 254 Palestiniens ont été tués par des frappes israéliennes dans la bande de Gaza, parmi lesquels 66 enfants et des combattants, selon les autorités locales. En Israël, les tirs de roquettes depuis Gaza ont fait 12 morts parmi lesquels un enfant, une adolescente et un soldat, d'après la police.

### PUISSANCE RÉGIONALE

L'Egypte, premier pays arabe à signer en 1979 un traité de paix avec Israël, mettant fin à l'état de guerre entre les deux pays voisins, entretient à la fois des relations avec Israël et le Hamas, mouvement islamiste considéré comme «terroriste» par l'Etat hébreu, l'Union européenne et les Etats-Unis. Présents côté israélien et palestinien, les médiateurs égyptiens s'activent à consolider un cessez-le-feu qui ne com-

porte aucune condition à l'arrêt des hostilités et n'établit aucun plan pour la reconstruction de Gaza. Par sa médiation, l'Egypte cherche à renouer avec son rôle régional historique. Le cessez-le-feu obtenu vendredi est une victoire diplomatique bienvenue pour le gouvernement de M. Sissi, plus habitué à recevoir des critiques au sujet de la situation des droits humains dans son pays. En 2014, Le Caire avait été à l'origine d'un cessez-le-feu après la guerre sanglante de plusieurs semaines entre l'Etat hébreu et le Hamas. Le Caire a également envoyé de l'aide médicale et alimentaire la semaine dernière dans la bande de Gaza via le point de passage frontalier de Rafah. L'ouverture exceptionnelle de cette frontière terrestre pendant le conflit a également permis d'acheminer des blessés palestiniens vers des hôpitaux égyptiens. En outre, l'Egypte a promis la semaine dernière, avant même la fin des hostilités, de consacrer 500 millions de dollars d'aide à la reconstruction à Gaza, «avec des entreprises égyptiennes pour mener les travaux».

AFP/R. I.

## AIDE À LA RECONSTRUCTION DE L'ENCLAVE PALESTINIENNE

# Le Hamas assure qu'il ne détournera «aucun centime»

Le Mouvement palestinien Hamas a assuré hier qu'«aucun centime» de l'aide internationale à la reconstruction de la bande de Gaza ne serait détourné, promettant un processus «transparent et impartial», après l'agression israélienne ayant ravagé l'enclave. Une trêve est entrée en vigueur le 21 mai entre le Hamas au pouvoir à Gaza et Israël, après 11 jours de conflit ayant coûté la vie à plus de 250 personnes, en majorité des Palestiniens. Les efforts diplomatiques s'intensifient pour consolider ce cessez-le-feu fragile et aider à la reconstruction de la bande de Gaza, où de nombreux immeubles ont été pulvérisés et les infrastructures endommagées dans des frappes israéliennes. «Nous saluons tout effort international ou arabe pour reconstruire la bande de Gaza», a déclaré hier le chef du bureau politique à Gaza, Yahya Sinouar, lors d'une conférence de presse. «Nous veillerons à ce que le processus soit transparent et impartial (...)» J'affirme notre engagement à ne prendre aucun



centime destiné à la reconstruction et aux opérations humanitaires, nous n'avons jamais pris un centime par le passé», a-t-il affirmé. Mardi à Al-Qods, le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, en tournée au Proche-Orient, a déclaré vouloir évi-

ter que le Hamas, organisation considérée comme terroriste par les Etats-Unis et l'Union européenne, «bénéficie» de l'aide à la reconstruction de Gaza. Israël, qui impose un blocus terrestre et maritime à l'enclave palestinienne depuis près de 15 ans, accuse le Hamas d'avoir détourné l'aide internationale à des fins militaires et a dit souhaiter un «mécanisme» international pour le contourner dans l'envoi des aides. Le conflit entre le Hamas et Israël, le quatrième depuis 2008, a éclaté le 10 mai avec le tir par le Hamas de salves de roquettes vers Israël en solidarité avec les centaines de Palestiniens blessés lors de plusieurs jours d'affrontements avec la police israélienne sur l'esplanade des Mosquées, à Al-Qods occupée. A l'origine des heurts, la menace d'expulsion de familles palestiniennes au profit de colons israéliens. Du 10 au 21 mai, 254 Palestiniens ont été tués par des frappes israéliennes dans la bande de Gaza, parmi lesquels 66 enfants et des combattants, selon les autorités locales.



## SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

# Les méfaits du tabac sur nos dents et nos gencives ?

**Lorsque l'on évoque les méfaits du tabac sur la santé, on pense immédiatement au cancer du poumon, de la gorge, ou encore à l'insuffisance respiratoire. Mais le tabac nuit aussi fortement à notre santé bucco-dentaire.**

Le signe d'alerte le plus connu est la jaunissement de l'émail, voire l'apparition de taches brunâtres. Mais chaque bouffée de cigarette contribue également à fragiliser le parodonte, ce qui favorise les infections buccales et le déchaussement.

## CONSÉQUENCES DIRECTES DU TABAGISME

Le tabagisme modifie la physiologie du système bucco-dentaire. Il est non seulement à l'origine d'attaques chimiques, mais chaque bouffée de cigarette transforme aussi notre bouche en cocotte-minute, favorisant la prolifération de bactéries, la survenue de maladies parodontales et la mauvaise haleine.

- Le goudron et la nicotine confèrent une coloration jaunâtre aux dents, qui peuvent se manifester dès les premières cigarettes, surtout au niveau des incisives inférieures (les dents les plus proches du filtre de la cigarette). Cette décoloration est très variable et dépend notamment de la composition salivaire de chacun.

- Certains fumeurs constatent l'apparition de taches jaunes ou brunâtres au niveau de l'émail. Au fil des années, et selon l'importance de la consommation, ces altérations peuvent devenir permanentes. Elles s'infiltrant dans les petites fissures de l'émail et résistent au brossage, voire au détartrage.

- Le tabagisme augmente aussi le risque de caries. La formation de caries s'explique par l'abondance de bactéries



cariogènes qui produisent des acides à partir des hydrates de carbone contenus dans l'alimentation. En principe, la salive neutralise ces acides, mais le fait de fumer modifie ses propriétés anti-bactériennes, ce qui favorise la prolifération des acides cariogènes.

- Le risque de gingivite et de parodontite est bien plus important chez les fumeurs. En effet, leurs gencives ont une plus forte tendance inflammatoire.

- Le tabagisme favorise le risque de déchaussement.

À terme, la destruction des tissus de soutien d'une ou plusieurs dents peut être telle que les dents deviennent mobiles et risquent de se détacher. Ces situations sont loin d'être anecdotiques. Tout fumeur de plus de 50 ans doit se sentir

concerné : chez les fumeurs - comme chez les non-fumeurs - le phénomène de déchaussement des dents est un processus inéluctable. Lorsque l'on fume à 50 ans et plus, le risque est multiplié.

- Le risque de cancers buccaux augmente chez les fumeurs.

Cancer de la langue, du palais, des amygdales, des gencives, de la gorge... il s'agit certainement de la conséquence la plus grave du tabagisme. Les fumeurs sont en moyenne six fois plus impactés par les cancers buccaux la consommation est importante, plus le risque augmente.

La consommation de tabac favorise également la formation d'aphtes, l'altération du goût, voire de l'odorat.

Dans certains cas, la langue peut s'épaissir sur la face dorsale et devenir

blanchâtre, voire brunâtre. On parle alors de langue "villeuse", une affection bénigne et temporaire, le plus souvent causée par la prolifération de bactéries dans la bouche.

Les soins dentaires sont moins performants chez les fumeurs

La consommation de tabac ralentit considérablement la cicatrisation au niveau de la bouche. De fait, les traitements parodontaux ont un taux de succès plus réduit chez les fumeurs. Mais le tabagisme pose également problème au moment de l'extraction d'une dent, ou de la pose d'un implant dentaire.

Les complications les plus fréquentes vont de l'inflammation des tissus adjacents (péri-implantite) à la perte de l'implant. Non seulement le tabagisme impacte le confort des patients fumeurs, mais il les expose aussi à des dépenses plus importantes en soins dentaires.

Pour toutes ces raisons, les dentistes recommandent un sevrage tabagique un à deux mois avant les soins ou traitements à risque.

## LES DENTISTES PEUVENT AIDER LEURS PATIENTS À ARRÊTER DE FUMER

Pour aider leurs patients à se sevrer, certains sont aussi formés à l'entretien motivationnel et aux interventions brèves (techniques d'accompagnement psychologique).

## QUELS CONSEILS POUR UNE BONNE HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE ?

Que l'on soit (ou non) sevré, il convient d'être particulièrement méticuleux :

- En se brossant les dents au moins deux fois par jour, idéalement après chaque repas, pendant trois minutes avec un dentifrice qui protège le parodonte.

- En utilisant chaque jour un fil dentaire.

- Et en utilisant chaque jour un rince-bouche et un nettoie-langue.

Le meilleur conseil pour protéger ses dents reste l'arrêt définitif du tabac. Il ne suffit pas de prendre soin de ses dents pour corriger ou anéantir les effets négatifs du tabac.

## Enfants, prenez soin de vos dents!

Prendre soin de ses dents est une habitude que l'on acquiert pendant l'enfance. Aussi, les spécialistes sont unanimes: il faut l'inculquer dès l'apparition de la première dent, aux alentours des 6 mois.

Le brossage des dents, au moyen d'une brosse à dents pour bébé et d'une petite noisette - seulement - de dentifrice adapté (dentifrices «kids» à 0.005% F-): un geste quotidien qui doit être appréhendé comme un jeu, histoire de gagner la confiance de l'enfant.

Une fois que la denture est en place (entre 2 et 3 ans), un brossage deux fois par jour au minimum est préconisé, avec un dentifrice adapté à l'âge de l'enfant qui contient une dose contrôlée de fluorures. «Un excès de fluor peut altérer la formation de l'émail et faire apparaître des taches blanches sur les dents», précise le Dr Olivier Marmy.

Entre 6 et 12 ans, lorsque l'enfant sait recracher, un dentifrice standard peut faire l'affaire. Toutefois, les enfants préfèrent souvent les saveurs fruitées



des dentifrices qui leur sont destinés, à celles mentholées (dentifrices «junior» à 0.145% F-).

### LAISSER FAIRE ET VÉRIFIER

S'il est important de stimuler l'autonomie de l'enfant dans le brossage des dents, il est toutefois conseillé de véri-

fier que le travail a été bien fait, et l'effectuer soi-même une fois par jour. Un petit sablier sur le bord du lavabo peut aider à ce que le brossage dure un peu plus longtemps que... 30 secondes. Ne pas hésiter, non plus, à rappeler à sa progéniture de se brosser les dents après les repas, ce qui pour beaucoup de parents représente un vrai combat. Mais une bataille qui en vaut la peine, puisqu'il s'agit d'éviter les caries et les traitements coûteux chez le dentiste.

Veiller à l'alimentation fait aussi partie de ce travail de prévention.

### JURER, CRACHER ET RINCER... OU PAS

L'enfant doit-il se rincer la bouche avec de l'eau après s'être brossé les dents? Force est de constater que les avis sur cette question sont partagés. Le reste de dentifrice, avec le fluor qu'il contient, est protecteur pour les dents. Néanmoins, les dentifrices, comme n'importe quel cosmétique, contiennent de nombreux adjuvants.

Par précaution, on se rincera légèrement la bouche pour les éliminer, mais avec une petite quantité d'eau.

### DES CONTRÔLES RÉGULIERS

Aller régulièrement chez le dentiste, et surtout avant que les problèmes n'apparaissent, est important pour banaliser la chose et éviter les traumatismes.

Pour cela, on n'attendra pas l'entrée à l'école. Il est suggéré aux parents de prendre leur enfant avec eux chez l'hygiéniste dentaire, pour un premier contact: C'est bien que l'enfant prenne l'habitude d'ouvrir la bouche et de laisser le médecin-dentiste procéder à un examen avec ses instruments professionnels.

Pour les parents, c'est une occasion de recevoir des conseils de base. Lorsque l'enfant est plus grand, une visite régulière doit être planifiée.

Car pensez-y, la visite du dentiste scolaire n'est qu'un rapide dépistage qui ne saurait se substituer à un contrôle plus poussé chez son médecin-dentiste.



## JOURNÉE DE L'AFRIQUE

# Sous le signe de l'art et de la culture

**"Arts, culture et patrimoine: leviers pour construire l'Afrique que nous voulons" est le thème choisi, cette année, pour commémorer La Journée de l'Afrique qui correspond à la création l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le 25 mai 1963 à Addis Abeba, en Ethiopie, ancêtre de l'Union africaine (UA).**

Cette journée est l'occasion pour chaque pays du continent d'organiser des événements ayant pour finalité de favoriser le rapprochement entre les peuples africains.

Une tradition fortement enracinée et qui met en relief le combat de tout le continent africain pour la libération, le développement et le progrès économique

L'Afrique est considérée à juste titre comme le berceau de l'humanité, à l'origine d'un grand nombre de peuples, de langues, de religions et de traditions, ce qui ne peut occulter les tristes records détenus par le continent.

Le PIB par habitant est le plus bas du monde et l'évolution actuelle ne semble pas aller dans le bon sens malgré les extraordinaires ressources naturelles dont regorge l'Afrique.

L'endettement des pays reste très lourd faute d'un développement économique harmonieux.

La pénurie d'eau potable demeure un sujet de préoccupation et ses conséquences sur la santé des populations sont importantes.

Le SIDA, quant à lui, fait de réels ravages et le continent africain présente le plus fort taux de séropositivité au monde.

En raison de la pandémie de la Covid-19 et des restrictions sur la tenue d'événements de l'UA en présentiel, la célébration de la Journée de l'Afrique et le lancement continental de l'entrée en vigueur de la Charte pour la renaissance culturelle africaine se tiendront en visioconférence.

A l'occasion de cette journée, le Secrétaire général de l'ONU a délivré un message dans lequel il réaffirme son "entière solidarité avec les populations et les gouvernements d'Afrique dans la lutte contre la Covid-19", tout en appelant au "respect des pratiques démocratiques" alors que plusieurs élections risquent d'être reportées en raison de la pandémie.

"En cette Journée de l'Afrique, l'accent est mis sur les arts, la culture et le patrimoine, comme leviers pour construire l'Afrique que nous voulons.

Le patrimoine culturel et naturel riche et diversifié de l'Afrique est important pour le développement durable, la réduction de la pauvreté et le maintien et la consolidation de la paix. Il peut servir de fondement solide pour progresser sur le plan économique de manière inclusive, alors que le continent s'efforce de s'attaquer aux problèmes que fait peser la pandémie de Covid-19", a-t-il dit.

Selon lui, la Covid-19 a "déclenché une récession mondiale et a dévoilé des vulnérabilités et des inégalités profondément ancrées.

Elle a mis en péril des gains durement acquis en matière de développement en



Afrique et ailleurs".

Elle a également "accentué les facteurs de conflit : elle a augmenté les inégalités et révélé la fragilité de la gouvernance dans de nombreux pays, notamment sur le plan de la prestation de services de base tels que les soins de santé, l'éducation, l'électricité, l'eau et l'assainissement.

L'impact de la pandémie a également été exacerbé par la crise climatique, qui touche les pays en développement de façon disproportionnée".

Pour enrayer la pandémie, accompagner la reprise économique et atteindre les objectifs de développement durable, "il nous faut garantir un accès équitable et universel aux vaccins contre la Covid-19. Il existe actuellement un profond déséquilibre dans la distribution des vaccins entre les pays. D'après les derniers chiffres, les pays d'Afrique n'ont reçu à ce jour que 2 % des vaccins".

"En cette Journée de l'Afrique, je renouvelle mon appel aux nations développées pour qu'elles soient solidaires de l'Afrique", a-t-il souligné.

Pour sa part, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a mis en avant, mardi, la culture et la pensée africaines comme patrimoine indispensable dans la recherche de "l'édification d'un consensus africain solide".

### REDONNER À LA CULTURE AFRICAINE LA PLACE QU'ELLE MÉRITE

Dans une déclaration publiée sur le site de l'UA à l'occasion de la journée africaine, M. Faki, a expliqué que "l'Afrique a longtemps occulté le rôle de la culture dans la promotion et la formation des Nations".

Le président de la Commission entend, au cours de son mandat, "corriger cette tendance" et compte s'intéresser, plus qu'il ne l'a fait par le passé, à la culture et à la pensée africaines.

"J'ai indiqué que je ferai appel aux universitaires et aux sociologues de tous les espaces culturels pour apporter leur contribution à l'édification d'un consensus africain solide et réalisable", a-t-il fait savoir.

En effet, a écrit le président, "l'Union africaine a prescrit aux Etats africains de chercher dans leurs repères culturels et leurs valeurs ancestrales le soubassement de leur essor, tout en s'inscrivant dans l'évolution du monde.

Longtemps anesthésié par les effets de la colonisation, l'Africain doit puiser au plus profond de son patrimoine culturel et artistique les clés de son épanouissement".

En effet, "c'est ce message que voudrait véhiculer l'UA à travers le thème de l'année 2021 consacré aux Arts, culture et patrimoine comme leviers pour construire l'Afrique que nous voulons", a expliqué le chef de la commission.

Il a noté que le thème de cette année a été symboliquement combiné avec la Journée de l'Afrique pour procéder au lancement de l'entrée en vigueur de la Charte de la Renaissance Culturelle africaine adoptée depuis 2006 à Khartoum au Soudan.

L'un des objectifs de cette Charte est de renforcer le rôle de la culture dans la promotion de la paix et de la bonne gouvernance.

L'Union africaine est consciente du rôle que les arts, les expressions audiovisuelles et cinématographiques ainsi que d'autres industries créatives jouent dans le processus d'intégration africaine en tant que facteur de paix, de compréhension et de prévention des conflits ainsi que de croissance socio-économique.

L'Union africaine estime que l'unité de l'Afrique se fonde d'abord et avant tout sur son histoire.

L'histoire de l'Afrique, qui fait partie de notre identité culturelle, est un impératif pour le développement du Continent, a ajouté M. Faki.

Il a considéré l'histoire comme "un vecteur de formation de la personnalité africaine et d'affirmation des peuples africains dans le monde.

L'Afrique ne peut s'imposer dans le multilatéralisme et les partenariats avec le reste du monde que par l'affirmation, sans complexe, ni ombrage de son être, de sa personnalité et de son identité sur une base de totale égalité avec les autres".

ÉVOCATION TAHAR DJAOUT

### L'homme de ruptures...



J'ai découvert Tahar Djaout par le truchement d'un portrait de Lounis Ait Menguellat qu'il avait croqué de plume de maître, un des rares papier portant sur le barde et qui a su et pu à mon sens en restituer toute la densité et la complexité du personnage réputé pourtant insondable...Mais entre bardes et poètes les passerelles sont multiples.

C'était je crois en 1976 dans les colonnes du quotidien gouvernemental El Moudjahid. Diantre quel descriptif vraiment du cousu main. Et puis suprême bonheur et à la faveur de mon atterrissage à Algérie-Actualités prestigieuse hebdomadaire s'il en est en provenance de l'autre « rival » Révolution Africaine la rencontre de proximité avec feu Tahar.

Il avait ce regard lumineux de la poudre d'intelligence et ce feeling juvénile qui en faisait presque un adolescent inachevé n'eussent été ses baccantes en guidon qui lui conféraient d'ailleurs une bouille très in pour l'époque.

Autant dire un don Juan qui ne dit pas son nom ou un séducteur qui fait du savant dosage de l'esprit brillant et d'une jeunesse bien portée un parfait équilibre.

Aujourd'hui je dirai plutôt une dialectique du sens...Mais avant de rejoindre l'équipe de A.A je me suis autorisé un modeste papier sur Tahar dont il avait apprécié pour reprendre ses propres termes « la substance éclairée ».

J'éprouvais énormément de respect pour cet artiste dont je me suis imprégné quasiment de toute l'oeuvre exception faite de « l'exproprié » que j'avais trouvé impénétrable...Sans doute mes neurones...D'ailleurs je lui en ai fait courtoisement part parce qu'il était autant courtois qu'élégant. J'ai eu droit à une réponse liminaire « c'est ce que certains amis m'ont dit ». Et puis la suite sera moins rose puisque marquée par la barbarie intégriste qu'il pourfendra sans coup férir jusqu'à son propre assassinat alors même qu'il venait de fonder un hebdomadaire « Ruptures » avec deux collègues si je ne m'abuse Djaad et Metref sans doute pour marquer la nécessaire rupture avec le système... Aujourd'hui la maison de la presse porte son nom ce qui n'est que justice au regard autant de son parcours d'intellectuel probe et intègre doublé d'un témoin vigilant de son époque. Salut Tahar!

Amar Zentrar



## LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

# Mahrez à un petit but de Madjer

**L'homme à la talonnade est le meilleur buteur algérien de l'Histoire de la C1 avec 11 réalisations.**

**R**iyad Mahrez aura, samedi soir (20h) à Porto, une chance inouïe et historique pour rejoindre et égaler le légendaire Rabah Madjer, premier algérien à brandir la Coupe aux grandes oreilles. Mahrez peut aussi atteindre ou dépasser le record de Madjer dans le nombre de buts inscrits en Ligue des champions d'Europe. Auteur de 10 buts, le magnifique no 26 des Citizens, qui a égalé Soudani (10 buts lui aussi qualifications comprises), n'est qu'à une petite unité ou longueur de l'homme à la talonnade, meilleur buteur algérien de l'Histoire de la C1 avec 11 réalisations. Son rêve est de remporter d'abord le trophée samedi face au FC Chelsea lors de cette finale de rêve. "C'est un honneur d'être un des rares algériens à avoir atteint la finale de la Ligue des champions. Nous allons voir ce qui va se passer en finale. Nous allons tout donner. C'est un rêve ! Depuis que j'étais bébé, depuis que j'étais jeune, jeune adolescent, je regardais ce type de matchs, c'est pourquoi c'est spécial. Maintenant, nous devons faire un bon match et gagner", lance Mahrez avant le départ pour le Portugal.



**MADJER : "AVEC UNE C1, RIYAD SERA MON DIGNE HÉRITIER"**

Madjer souhaite que Mahrez lui emboîte le pas et remporte à son tour la C1 européenne. "Ça ne peut qu'être une énorme fierté que de voir un autre joueur algérien disputer une finale de la plus belle des compétitions. Mahrez a progressé et sa progression ne me surprend pas. Pour l'avoir eu comme joueur en sélection (entre 2017 et 2018, ndlr), c'est un garçon très sérieux et aussi ambitieux. Le fait de rejoindre un grand club comme Manchester City et y jouer régulièrement lui a permis de se révéler, de s'affirmer et de s'épanouir. Être sacré champion d'Europe, ce n'est pas rien. C'est une grande réussite dans une carrière. Et je lui sou-

haite vraiment de tout cœur d'atteindre cet objectif. C'est que s'il remporte la Ligue des Champions, il aura gagné des galons et une grande place parmi les grands. Avec une C1, Riyad sera mon digne héritier", a indiqué l'ancienne star du FC Porto dans un entretien accordé à Football365.fr. Chelsea va affronter Manchester City pour la 66e finale de Coupe d'Europe de l'histoire. Les Blues vont disputer leur troisième finale (une gagnée en 2012, une perdue), tandis que les Citizens visent un premier titre de champions d'Europe. Cette très attendue finale qui se jouera en présence de 16 500 spectateurs, sera dirigée par l'arbitre espagnol Antonio Miguel Mateu Lahoz (44 ans).

L. B.

### MONTPELLIER

## Delort reste et vise l'Europe

L'attaquant international algérien Andy Delort, a annoncé mardi sa décision de prolonger son aventure avec Montpellier HSC (Ligue 1 française de football), soulignant son objectif de décrocher une place européenne la saison prochaine. "Il faut toujours dire ce qu'on pense. Moi je le dis encore, la saison prochaine, je jouerai l'Europe avec Montpellier. C'est la mission du club, c'est ce qu'on a envie de faire, c'est ce qu'on devra faire. Cela fait maintenant 3 ans que cela se joue à une petite marche près, on a pris de l'expérience et il faut arriver à passer ce cap-là", a-t-il indiqué au site AllzPaillade.com. Delort (29 ans) avait rejoint Montpellier en 2018 d'abord à titre de prêt en provenance de Toulouse, avant que le club montpelliérain ne décide de racheter son contrat en lui faisant signer un contrat de quatre ans en 2019. "Je pense que le club va tout faire pour que l'on soit compétitif, et ce sera à nous de passer un palier, faire une meilleure saison et être bien plus régulier pour être en haut", a-t-il ajouté. Avant de conclure sur son ambition de se qualifier pour la Ligue des champions : "Rien n'est interdit aux ambitieux, c'est ça. Il faut toujours y croire et j'espère que l'année prochaine, avec Montpellier, on entendra cette belle musique".

### MOHAMED MAGASSOUBA, SÉLECTIONNEUR DU MALI :

## «L'Algérie, une référence en Afrique»

Le sélectionneur de l'équipe malienne de football Mohamed Magassouba, a estimé que le match amical face à l'Algérie, prévu le dimanche 6 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h45), va permettre à son équipe de progresser. "Aujourd'hui, la meilleure référence en Afrique c'est l'Algérie. Outre son statut de championne d'Afrique, l'Algérie est une équipe complète, bien organisée, bien en place et qui joue parfaitement toutes les phases de jeu. Pour moi, c'est une équipe parfaite et je tiens à rendre hommage au travail accompli par Djamel Belmadi qui a su offrir à l'Algérie et à l'Afrique une équipe comme celle-ci. Il est clair que nous n'avons pas atteint le niveau de l'Algérie, mais si nous affrontons cette équipe c'est pour progresser naturellement", a-t-il déclaré au micro de radio Algérie internationale (RAI).

### BESIKTAS

## Ghezzal, 2<sup>e</sup> meilleur passeur d'Europe



Meilleur passeur de la Super Lig turque avec 17 passes décisives, l'international algérien Rachid Ghezzal est le second meilleur passeur dans les plus grands championnats d'Europe de football cette saison, en compagnie de Dusan Tadic de l'Ajax Amsterdam. Ghezzal et Tadic viennent juste derrière Thomas Müller du Bayern Munich, auteur, lui, de 18 offrandes. Lié encore à Leicester jusqu'en juin 2022 et convoité par l'AS Monaco, Ghezzal souhaite rester au Besiktas et disputer la saison prochaine la Ligue des champions d'Europe sous ses couleurs. "J'ai atteint le sommet dans ma carrière à Beşiktaş. Je suis les négociations avec Leicester City. J'espère que la direction me permettra de rester ici. Je ne veux ni quitter Istanbul ni le Beşiktaş que j'aime. Mais, peu importe comment ma car-

rière évoluera, Beşiktaş sera toujours dans mon cœur et dans ma vie", lance le sorcier du Bosphore, honoré par le président turc Erdoğan, après avoir remporté le doublé cette saison, championnat et Coupe de Turquie. Il sera l'une des attractions des matchs amicaux de la sélection algérien en ce mois de juin face à la Mauritanie, le Mali et la Tunisie, après avoir réussi son retour parmi les Verts, avec un but et une passe décisive en mars dernier en Zambie. Il est à noter que le stage des Fennecs a déjà débuté au CTN de Sidi Moussa, en présence de quelques joueurs, à savoir Sofiane Feghouli, Baghdad Bounedjah, Youcef Belaïli et le jeune gardien de but de l'O Médéa, Abderrahmane Medjadel, la nouvelle trouvaille de Djamel Belmadi.

L. B.

### LIGUE 2

## WRM-USMH à Sétif

Le WR M'Sila, dont le terrain est suspendu pour un match ferme, accueillera l'USM El Harrach au stade du 8-mai 1945, jeudi prochain pour le compte de la 18<sup>e</sup> journée du championnat de la Ligue 2 algérienne (Groupe Centre), a indiqué mardi Ligue nationale de football amateur (LNFA). La rencontre WR M'sila - USM El Harrach débutera à 16h00, alors que celle de la catégorie "Réserves" commencera à 10h00, précise la même source. L'équipe du WR M'Sila a écopé de deux matchs de suspension de terrain, dont un ferme, "suite aux incidents qui ont émaillé son match de la 16<sup>e</sup> journée de championnat contre le MO Béjaïa", avait annoncé dimanche soir la LNFA.

### PARA-JUDO

## Chérine Abdellaoui s'illustre à Bakou

L'Algérienne Chérine Abdellaoui s'est offert la médaille d'or du Grand Prix de para-judo de Bakou (Azerbaïdjan), en battant l'Ouzbek Salaeva Sevinch, mardi en finale de la catégorie des 52 kg du tournoi. Dans un combat qui est allé jusqu'au temps additionnel, Chérine Abdellaoui (5e mondiale) a eu le mérite de dominer Sevinch, une redoutable adversaire classée 3e à l'échelle mondiale. Plus combative et solide sur le tatami, l'Algérienne a contraint son adversaire à défendre, ce qui lui a coûté, à chaque fois, un shido (avertissement) pour atteindre les trois cartons jaunes qui ont offert à Abdellaoui la médaille d'or. Exemptée du 1er tour dans un concours ayant regroupé 13 concurrentes, Abdellaoui a eu à se mesurer à trois judokates : la Japonaise Ishi Ayumi, l'Allemande Brussig Ramona qu'elle a battue avec un ippon en demi-finales et donc Salaeva Sevinch. Pour sa part, l'athlète algérien Ishak Ouldakour a pris la 5e place dans la catégorie des -60 kg ayant regroupé 20 concurrents. Le parcours des deux autres judokas algériens, Sid Ali Lamri (-66 kg) et Mehdi Meskine (-73 kg), a été en-deçà des attentes, puisqu'il s'est arrêté au second tour de la compétition.

### ATHLÉTISME

## Les Championnats d'Afrique à Lagos, pas à Alger

Les Championnats d'Afrique d'athlétisme, initialement prévus du 22 au 26 juin prochain à Alger, et reportés à une date ultérieure en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, auront lieu finalement du 23 au 27 juin à Lagos, a annoncé mardi soir le ministère de la Jeunesse et des Sports nigérian. "La décision a été prise le 24 mai courant au Caire, lors d'une réunion entre le ministre de la Jeunesse et des Sports nigérian, Sunday Dare, et le président de la Confédération africaine d'athlétisme, Kalkaba Malboum", a indiqué le MJS nigérian dans un communiqué. "Les championnats d'Afrique d'athlétisme se dérouleront au stade de Teslim Balogun de Lagos, avec l'appui de certains terrains annexes, notamment, au niveau du National Stadium de Lagos" a-t-on encore précisé de même source. Ces championnats d'Afrique d'athlétisme étaient initialement prévus à Oran, sur le site des Jeux méditerranéen de 2022. Dans un premier temps, ils ont été provisoirement délocalisés au SATO du stade 5-Juillet à Alger, avant d'être restitués à la ville d'Oran, où leur organisation était maintenue jusqu'à la première dizaine du mois de mai courant. Après quoi, et sur "recommandation du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie", il a été décidé de les reporter à une date ultérieure. Du moins, c'est ce que souhaitait l'Algérie, qui tenait toujours à abriter cette compétition, mais à un moment où la situation sanitaire serait mieux sous contrôle. Cependant, ayant obtenu entre-temps de solides garanties de la part du Nigeria, concernant sa capacité à accueillir cet événement à sa date initiale (ndlr, fin juin prochain), la Confédération africaine d'athlétisme a décidé de lui en confier l'organisation.



## FINALE LIGUE DES CHAMPIONS

# Kanté incertain

**Absent lors de la dernière journée de Premier League à cause d'une défaillance physique, N'Golo Kanté pourrait louper la finale de Ligue des Champions. Tuchel ne s'est pas clairement prononcé sur ce cas.**

Appelé en équipe de France dans le cadre de l'Euro, N'Golo Kanté est au centre de nombreuses interrogations à cause de sa condition physique. Le joueur de 30 ans était sorti sur blessure lors de la rencontre de Premier League contre Leicester, la semaine dernière. Lors de la défaite contre Aston Villa, Kanté n'a pas été retenu dans le groupe afin de pouvoir soigner convenablement sa blessure. À l'approche de la finale de Ligue des Champions contre Manchester City, Thomas Tuchel a évoqué l'état de forme du joueur. Interrogé à multiples reprises au sujet de la forme physique de N'Golo Kanté, Thomas Tuchel est resté très fermé auprès des journalistes. « Je vais simplement le mettre sur le terrain lors de l'entraînement de mercredi et je vais arrêter de demander s'il y a des problèmes, a dit Tuchel. On va simplement le mettre à l'entraînement et sur le terrain lorsque le match commencera samedi. Et peut-être que je ne parlerai plus aux médecins et aux kinés, comme ça, je n'entendrai plus de doutes, de plaintes ou rien. Peut-être que je dois réfléchir à changer de tactique », a-t-il ajouté en espérant un retour pour la finale européenne.

### FERNANDINHOPRÊT À RELEVER LE DÉFI

Le capitaine de Manchester City, Fernandinho, a déclaré qu'il attendait depuis longtemps d'avoir la chance de disputer une finale de la Ligue des champions, alors que son équipe affrontera Chelsea, samedi soir. Le joueur de 36 ans, qui en est à sa huitième saison à l'Etihad Stadium, n'avait encore jamais été au-delà des demi-finales en C1. Mais Manchester City disputera sa toute première finale de Ligue des champions ce week-end à Porto et le vétéran brésilien se dit prêt à relever le défi. "Il y avait encore cette stigmatisa-



tion du fait que l'équipe n'avait jamais atteint la finale auparavant, que nous étions une équipe inexpérimentée dans cette compétition, mais je pense que cette saison, notre équipe a réussi à atteindre un niveau élevé", a déclaré le Brésilien, forcément très fier de cet exploit, qui attendait ça avec impatience depuis l'époque du Shakhtar.

"Il ne fait aucun doute que c'est un sentiment spécial, car pour moi personnellement, ayant joué en Europe depuis un certain temps maintenant, j'ai eu la chance de jouer dans de nombreuses saisons de Ligue des champions et je n'avais atteint que les demi-finales avec Manchester City, les quarts avec le Shakhtar, mais je n'avais jamais fait la finale, donc c'est vraiment satisfaisant. C'est un moment vraiment heureux, un immense honneur, et il ne fait aucun doute que cela vous rend encore plus motivé", a-t-il ajouté. "Nous devons toujours donner 100%, 100% du temps, et je pense que dans un match comme celui-

ci, être à moins de 200% ne suffira pas pour le gagner", a promis Fernandinho, véritable soldat dans l'effectif de Guardiola. Le Brésilien avait débuté la demi-finale retour contre le Paris Saint-Germain et avait joué un rôle crucial défensivement. Il a également joué un rôle déterminant dans le fait que ses coéquipiers gardaient la tête froide pendant que le PSG perdait la raison, Angel Di Maria étant expulsé, et son expérience pourrait s'avérer cruciale contre Chelsea. "Il s'agit de lire le jeu et de comprendre ce qui se passe à ce moment-là. Il ne fait aucun doute que, comme je suis capitaine et le plus ancien des joueurs du club, c'est à ce moment-là que vous devez intensifier et essayer d'organiser les choses pour le bien de l'équipe (...). J'ai essayé d'empêcher les joueurs de tomber dans ce piège afin de ne pas nuire à la performance de l'équipe", a expliqué le milieu de terrain. Une lucidité qui pourrait être nécessaire face aux Blues de Thomas Tuchel.

### FC BARCELONE

## Koeman peut respirer

Ronald Koeman est bien parti pour aller au bout de son contrat avec le FC Barcelone. Alors que son avenir faisait objet de nombreuses incertitudes en raison d'une première saison moyenne du côté du Camp Nou, le technicien néerlandais aurait reçu l'appui de ses supérieurs pour la suite. A moins d'un improbable revirement de situation, il sera donc encore en charge de la formation catalane lors de la campagne à venir. L'ancien sélectionneur des Oranges a rencontré Joan Laporta mardi. D'autres réunions sont prévues dans les prochains jours entre les deux hommes, afin d'évoquer le projet futur et la stratégie à adopter durant la période de mercato. Pour rappel, Koeman a toujours fait savoir que son désir est de poursuivre avec le Barça. Le Hollandais croit toujours en ses capacités de ramener ce prestigieux club au sommet. Selon Mundo Deportivo, Laporta ne placerait finalement pas Xavi parmi ses priorités pour la position de coach du Barça. Pour autant, le nom de Xavi Hernandez reste régulièrement lié au FC Barcelone dans le cadre de la succession de Ronald Koeman. « Xavi est un phénomène. C'est un privilège pour moi de l'avoir comme entraîneur. Je pense qu'il est



capable d'entraîner Barcelone, je ne sais pas si ce sera maintenant ou plus tard. Par-dessus tout, je lui souhaite le meilleur », a confié Santi Cazorla au micro de la Cadena SER à l'occasion de l'enregistrement de l'émission El Larguero. Reste à savoir si le joueur de Xavi à Al-Sadd se verra contraint d'être prochainement séparé de son entraîneur qu'il a également côtoyé en tant que joueur en sélection nationale espagnole.

### WIJNALDUM VA SIGNER AU BARÇA

Le Barça vise déjà sa première recrue pour le mercato estival. Les dirigeants catalans devraient officialiser une arrivée prochainement. Ils auraient travaillé sur un dossier qui serait sur le point d'être finalisé. Longtemps pisté par le club, Georginio Wijnaldum pourrait porter la tunique blaugrana, la saison prochaine. Le milieu de terrain néerlandais quitterait Liverpool gratuitement.

Dernièrement, Georginio Wijnaldum avait déjà annoncé son départ de Liverpool à l'issue de la saison. En fin de contrat en juin prochain, le joueur de 30 ans a décidé de trouver un autre défi afin de poursuivre sa carrière. Avec les Reds, le Néerlandais a passé 6 saisons en remportant le titre de champion d'Angleterre et la Ligue des Champions. D'après les informations de Sky Sport, Georginio Wijnaldum filerait prochainement au Barça en signant un contrat de trois ans.

En concurrence avec le Bayern Munich, le Barça conclurait une bonne acquisition pour se renforcer au niveau du milieu de terrain.

### RETOUR DE BENZEMA CHEZ LES BLEUS

## Griezmann mécontent !

Karim Benzema a été retenu par Didier Deschamps pour participer au prochaine Euro. Ce come-back a ravi la plupart des supporters des Bleus et on pensait que l'ensemble du groupe tricolore était aussi ravi de pouvoir compter sur l'attaquant du Real Madrid. Mais, ce n'est pas totalement le cas. D'après Sébastien Tarrago, le journaliste de L'Equipe, Antoine Griezmann n'était pas favorable à cette idée. « Certains ne sont pas enthousiasmés par rapport à son retour, dont Griezmann ». Pourtant, le Mâconnais connaît Benzema depuis plusieurs années, puisqu'il a joué avec lui en sélection et l'a croisé à maintes reprises comme adversaire sur les pelouses de la Liga. La guerre des égos a-t-elle débuté plus tôt que prévu dans le clan tricolore, alors que les joueurs sont censés se rassembler à Clairefontaine ce mercredi pour entamer la préparation de l'Euro ? Benzema a été interrogé par le même média à propos de son retour au sein de l'équipe de France. A la question s'il pensait être bien accueilli par le reste de ses joueurs, il s'est montré optimiste en déclarant : « Je pense, oui. J'ai la chance de jouer avec Raphaël Varane à Madrid et il m'a dit que tout le monde m'attendait, que tout le monde était content. Je n'ai aucune appréhension sur mon intégration, je suis sûr que ça va super bien se passer ». Les prochains jours nous diront si l'ancien Lyonnais a eu raison de se montrer aussi confiant ou pas sur ce sujet.

### INTER MILAN

## Conte sur le départ !

Ce n'est pas un scoop, l'Inter Milan connaît quelques problèmes de trésorerie depuis plusieurs mois. Malgré cela, le club nerazzurro s'est tout de même envolé vers le titre de champion d'Italie cette saison. Un dix-neuvième sacre facilement remporté, avec pas moins de douze points d'avance sur le deuxième. Pourtant, Antonio Conte est annoncé proche d'un départ. L'entraîneur milanais serait en désaccord avec ses dirigeants. Comme l'indique ce mercredi la Gazzetta dello Sport, Conte n'apprécierait pas la politique de vente massive de joueurs voulue par son président Steven Zhang. Pour éponger ses dettes et réduire son déficit budgétaire, l'Inter prévoit de récupérer 100 M€ sur les différentes transactions. Antonio Conte, qui comptait surfer sur la vague du succès pour enfin bien figurer en Ligue des champions, aurait donc décidé de quitter le navire. Le média italien indique que l'entraîneur pourrait officialiser sa décision "dans les prochaines quarante-huit heures". Conte a encore un an de contrat avec l'Inter.

### FIORENTINA

## Un grand défi pour Gattuso

Gennaro Gattuso ne sera pas resté très longtemps au chômage. 48 heures après son licenciement de Naples, le technicien italien a été intronisé à la tête de la Fiorentina. Une nomination relativement prévisible puisqu'il était pressenti depuis un bon moment déjà pour prendre la succession de Beppe Iachini. Du côté d'Artemio Franchi, le champion du monde 2006 aura du pain sur la planche. La Viola vient de terminer 13e au classement de la Serie A. Et elle n'a plus été européenne depuis la campagne 2016/17. Agé de 43 ans, Gattuso connaîtra son cinquième club italien. Avant Naples, il avait aussi vécu des expériences avec Palerme, Pise et Milan. À son palmarès figure notamment une Coupe d'Italie, conquise l'année dernière avec les Partenopei. A noter que son remplaçant du côté de San Paolo n'est pas encore connu. Christophe Galtier avait été approché pour ce poste, mais le coach champion de France n'a pas donné suite. En terre toscane, Gattuso aura l'honneur de coacher Franck Ribéry. Il y a 15 ans, les deux hommes s'étaient affrontés en finale de la Coupe du Monde.





PANDÉMIE DE COVID-19

## 285 nouveaux cas, 189 guérisons et 7 décès en 24 h

LIGA ESPAGNOLE

## Le Bétis Séville annonce le départ de Mandi



**L**e Bétis Séville, pensionnaire de la Liga espagnole de football, a annoncé hier le départ du défenseur international algérien Aïssa Mandi, qui avait rejoint le club en 2016 en provenance du Stade de Reims (France). «Pour votre professionnalisme, votre dévouement pour le club dès le premier jour de votre arrivée, merci Aïssa Mandi. Toute la chance du monde dans vos prochains défis», a écrit le club andalou sur son compte officiel Twitter. Mandi (29 ans) avait rejoint le Bétis Séville en 2016 pour un contrat de cinq ans, en provenance de son club formateur le Stade de Reims. Avec

plus de 100 apparitions avec le maillot vert et blanc du Bétis, le défenseur algérien est devenu l'un des tauliers de la formation andalouse. Il est le deuxième joueur étranger à jouer le plus de matchs avec le Bétis. Apparaissant dans une vidéo publiée par le club, Mandi a fait un dernier tour au stade Benito Villamarín, foulant pour la dernière fois la pelouse de l'enceinte sportive, une manière de faire ses adieux après cinq saisons passées à Séville. Auteur de 3 buts en Liga lors de la précédente saison, Mandi a refusé les nombreuses propositions de la Direction pour prolonger son contrat. Selon la presse espagnole, Mandi devrait

s'engager dans les prochains jours avec Villarreal, qui disputait hier soir la finale de la Ligue Europa face aux Anglais de Manchester United à Gdansk en Pologne (20h00, algériennes). Mandi est attendu dans les prochains jours à Alger, pour répondre à la convocation du sélectionneur national Djamel Belmadi, en vue des trois matchs amicaux au programme des champions d'Afrique : face à la Mauritanie le jeudi 3 juin à Blida, devant le Mali le dimanche 6 juin à Blida, et contre la Tunisie le vendredi 11 juin au stade Hamadi-Agrebi de Radès (Tunis).

MÉTILILI (GHARDAÏA)

### Saisie de près de 16 kg de kif traité

Une quantité de près de 16 kilogrammes de kif traité a été saisie à Metlili par les éléments de la Sûreté urbaine de cette localité (45 km au sud de Gharadaïa), a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Gharadaïa. Agissant sur la base d'informations précises faisant état de la vente de drogue à bord d'un véhicule, les policiers ont, sous la supervision du parquet du tribunal de Métlili, arrêté le véhicule suspecté dont la fouille a permis la saisie de plus de 145 plaquettes de kif traité, soit plus de 14 kg, et l'arrestation d'un suspect (42 ans), a précisé la source. Les investigations entreprises et la perquisition du domicile du mis en cause ont permis la saisie de 20 autres plaquettes de kif d'un poids global de 1,9 kg, quatre téléphones portables et une somme d'argent issue de la vente de la drogue, estimée à 21 000 DA, a-t-on ajouté. Le mis en cause a été déféré devant les instances judiciaires compétentes pour association de malfaiteurs, détention, transformation et vente de produits prohibés (drogue) à bord d'un véhicule, selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

AMBASSADE DES ETATS-UNIS EN ALGÉRIE

### Célébration du 138e anniversaire de la mort de l'Emir Abdelkader

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique en Algérie a célébré le 138e anniversaire de la mort de l'Emir Abdelkader, «personnalité très admirée par les Américains», indique un communiqué de l'ambassade sur sa page Facebook. L'ambassade est revenue sur un article sur l'Emir Abdelkader (1808-1883), publié en 1883 par le magazine américain « New York Times », où il est écrit : « l'Emir méritait de

figurer parmi les grands hommes de ce siècle (19e siècle) ». Les citoyens de l'Etat de l'Iowa (Midwest) avaient décidé en 1846 de baptiser leur ville "El Kader" en hommage à cette personnalité, après avoir pris connaissance de sa résistance farouche contre la colonisation française et de ses hautes valeurs morales en temps de paix et de guerre, précise l'ambassade.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 6 morts et 473 blessés en zones urbaines en une semaine

Les services de la Sûreté nationale ont enregistré 411 accidents corporels en zones urbaines durant la période allant du 18 au 24 mai ayant fait 6 morts et 473 blessés à différents degrés. Dans un bilan des services de la Sûreté nationale publié mercredi, et comparativement à la semaine passée, le nombre des accidents de la route a connu une baisse avec (-86), celui des blessés avec (-137) et celui des morts avec (-06). Ces accidents sont principalement dus à l'élément humain à plus de 96%, en raison du non-respect du code de la route et de la dis-

tance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue, du manque de concentration lors de la conduite et d'autres causes liées à l'état du véhicule, selon les données des mêmes services. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) renouvelle son appel aux usagers de la route au respect du code de la route et à davantage de vigilance et de prudence lors de la conduite, de même qu'elle met le numéro vert 1548 et celui des secours, 17 à la disposition des citoyens pour tout signalement 24h/24.

### Au fil du jour

#### Qu'est-ce qu'écrire ?

Par Rachid Ezziane

Voici une question que se sont posée tous les écrivains et qui, tous, veulent connaître sa réponse. Voici une question à mille et une réponses. Et mille et une énigmes. Car pourquoi savoir pourquoi écrire, quand on sait ce qu'on écrit et pour qui ? Le reste n'est-il pas que littérature ?... «Ecrire proprement sa langue est une des formes du patriotisme », dit Madrus-Delarue. « On écrit pour raconter, non pour prouver », dit Quintilien. «Je voudrais ne pas savoir écrire», dit Sénèque le Grec. « C'est un métier que de faire un livre, comme de faire une pendule ; il faut plus que de l'esprit pour être auteur », dit Jean de La Bruyère. «Quelqu'un a dit autrefois qu'il faut écrire comme on parle», c'est de Voltaire. «Ceux qui écrivent comme ils parlent, quoi qu'ils parlent très bien, écrivent mal», lui répond Georges-louis Leclerc. Lamartine avoue : « J'ai écrit quelques Harmonies poétiques en vers, d'autres en prose, des milliers d'autres n'ont jamais retenti que dans mon sein. » « Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre... » est de Buffon. «Je me contenterai de simplement écrire ce que la passion seulement me fait dire, sans rechercher ailleurs plus graves arguments », rétorque du Bellay. « Un roman est un miroir qui se promène sur une grande route », lui rétorque Stendhal... « J'écris pour guérir de moi-même », conclut Isabelle Eberhardt. Malgré toutes ces définitions, on sait qu'écrire peut être motivé par d'innombrables autres motifs et causes. La plus connue de ces causes n'est-elle pas la postérité ? Ou «pour repousser la mort», comme l'avait dit récemment Kamel Daoud ? Combien d'écrivains avant d'avoir écrit leur premier livre ou ouvrage n'avaient qu'une seule idée dans leur tête : laisser quelque chose pour leur postérité. Aussi pour continuer à vivre parmi les siens et sa société après leur mort. D'autres diront qu'ils ont écrit parce qu'ils voulaient partager ce qu'ils ont vécu, ou tout simplement pour répondre à un besoin existentiel. Il y a ceux qui croient encore plus simple : on écrit parce qu'on sait écrire...

Résumons cette introduction par cette citation de Chateaubriand : « Mes livres ne sont pas des livres, mais des feuilles détachées et tombées presque au hasard sur la route de ma vie. » Mais on ne sait toujours pas ce qu'est la littérature ? Et c'est pour ça que Jean Paul Sartre a voulu à un certain moment de « folie philosophique », comme ça arrive, de temps à autre, aux illuminés de l'érudition, d'essayer de répondre aux questions les plus énigmatiques. Et il en a mis du temps le philosophe. Car, avouons-le, la chose n'est pas aussi facile que le croit le commun des spéculateurs.